



**Campagne publicitaire « Vitesse 2009 »
Évaluation post-campagne**

Juillet 2009

Dossier 77236-113
Juillet 2009



580, Grande-Allée Est, bureau 580, Québec, Québec G1R 2K2 • Tél. : 418-522-7467 • Téléc. : 418-522-7977
• www.legermarketing.com •

Table des matières

Contexte, objectifs et méthodologie	4
Faits saillants	8
1. Profil des répondants	15
1.1 Profil sociodémographique	15
1.2 Distance parcourue annuellement.....	16
2. Attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse	17
2.1 Vitesse moyenne dans les zones de 50 km/h.....	17
2.2 Vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h.....	18
2.3 Risque d'être arrêté pour excès de vitesse	19
2.4 Contraventions pour excès de vitesse	21
2.5 Risque d'avoir un accident	22
2.6 Endroits où les excès de vitesse sont les plus dangereux	26
2.7 Vitesse comparée à celle des autres	28
2.8 En contrôle du véhicule même à haute vitesse	30
2.9 Raisons pour dépasser les limites de vitesse.....	31
2.10 Rouler plus vite fait que la vitesse permise fait gagner du temps.....	32
3. Perception de la législation sur la vitesse	33
3.1 Perception des limites de vitesse	33
3.2 Gravité des infractions pour excès de vitesse.....	35
4. Perception des moyens pour réduire la vitesse	37
4.1 Surveillance policière sur les routes	37
4.2 Sanctions pour excès de vitesse	38
4.3 Importance de rouler moins vite.....	39
4.4 Efficacité perçue du photo-radar	41
4.5 Opinion envers l'installation de photo-radars	42
4.6 Limitation de la vitesse maximale des véhicules.....	43
5. Notoriété, évaluation et compréhension de la publicité télévisée	44
5.1 Rappel spontané des publicités sur la vitesse au volant	44
5.2 Éléments de publicité retenus spontanément.....	45
5.3 Pénétration de la publicité radio de la campagne 2009	46
5.4 Pénétration de la publicité télévisée de la campagne 2009.....	47
5.5 Pénétration totale des publicités télévisée et radio	48
5.6 Facilité à comprendre la publicité télévisée.....	49
5.7 Réalisme de la publicité télévisée	50
5.8 Notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite. »	51
5.9 Pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite »	52
5.10 Message véhiculé par la publicité télévisée	54

6. Impact perçu de la publicité télévisée	55
6.1 Conscientisation sur la vitesse au volant	55
6.2 Incitation à réduire personnellement sa vitesse au volant	56
6.3 Incitation à respecter les limites de vitesse.....	57
6.4 Conscientisation sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un	58
6.5 Conscientisation sur le risque d'avoir un accident.....	59
6.6 Sensibilisation aux dangers et aux conséquences de la vitesse	60
7. Sensibilité à la publicité.....	61
7.1 Type de publicité qui attire le plus l'attention.....	61
7.2 Intérêt à l'égard des publicités présentées au cinéma avant les bandes-annonces ...	63
7.3 Intérêt à l'égard de la publicité sur Internet	64
8. Habitudes médias	65
8.1 Nombre d'heures d'écoute de la télévision chaque semaine	65
8.2 Stations de télévision regardées	66
8.3 Fréquence de visites au cinéma.....	69
8.4 Utilisation d'un ordinateur à la maison	70
8.5 Habitudes de navigation sur Internet	72
Annexe 1 : Éléments de publicité retenus spontanément (2009, 2008, 2007, 2006 et 2004)	74
Annexe 2 : Questionnaire	75

Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte de l'étude

Léger Marketing a été mandaté par la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) afin d'obtenir une série d'indicateurs concrets qui permettront d'assurer un suivi auprès des Québécoises et Québécois détenant un permis de conduire valide au Québec en regard de leurs comportements et attitudes concernant la vitesse au volant. D'autre part, la SAAQ souhaite connaître l'impact de la publicité sur la vitesse au volant auprès de l'ensemble des titulaires de permis du Québec âgés de 16 ans et plus.

Cette étude s'inscrit dans le suivi des campagnes « Vitesse ». De telles campagnes s'adressant aux conducteurs de 25 à 45 ans sont diffusées depuis 2000. En 2005, la SAAQ n'a pas diffusé de publicité destinée aux conducteurs de 25 à 45 ans, mais a rediffusé une publicité qui était destinée aux jeunes de 16 à 24 ans (la publicité « chaise » qui a fait l'objet d'un rapport d'évaluation spécifique en 2004). Cette mise en garde est importante, car la mise en scène et le traitement cinématographique de cette publicité ne visait pas à sensibiliser les conducteurs de 25 à 45 ans. Cependant, la SAAQ en a tout de même profité pour sonder l'opinion des Québécoises et des Québécois sur leurs connaissances, leurs attitudes et leurs comportements déclarés. Cette particularité peut expliquer certains écarts relatifs à 2005. En 2006, la SAAQ a produit et diffusé simultanément deux messages télévisés s'adressant aux conducteurs de 25 à 45 ans. À noter qu'en 2007, un seul message télévisé s'adressant aux conducteurs de 25 à 45 ans a été diffusé. Tout de même, deux autres messages ont été diffusés pratiquement simultanément, soit celui sur la sécurité routière et celui sur l'alcool au volant.

Objectifs de la campagne publicitaire « Vitesse »

L'objectif de cette campagne est de poursuivre la sensibilisation relativement à la réduction de la vitesse sur les routes du Québec en vue de diminuer le nombre d'accidents. Plus spécifiquement, elle entend :

- ⇒ rendre inacceptable aux yeux de la population le nombre de victimes de la route;
- ⇒ sensibiliser les usagers de la route aux conséquences (physiques, sociales, économiques) d'un accident de la route;
- ⇒ responsabiliser les usagers de la route quant à leurs comportements sur la route, c'est-à-dire les inciter à respecter le Code de la sécurité routière.

Description des publicités

Description de la publicité télévisée : publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse. Le slogan est « On est tous responsables de notre conduite ».

Description de la publicité radio (marché anglophone de Montréal) : publicité où le narrateur explique que se faire un café, nourrir le chien, se raser, vider le lave vaisselle, etc. prend le même temps que le temps qu'on gagne lorsqu'on roule vite et que le risque d'accident est d'autant plus élevé. Le slogan est « *We are all responsible for our conduct on the road* ».

Plan média de la campagne :

- ✦ **Publicité télévisée** : une publicité de 60 secondes en français, diffusée du 27 avril au 24 mai 2009. Le poids média était de 1100 peb.
- ✦ **Publicité radio** : une publicité radio de 30 secondes en anglais, diffusée du 27 avril au 24 mai 2009 (marché de Montréal RMR seulement). Le poids média était de 1100 peb.

Objectifs de l'étude

Cette étude a pour principal objectif d'obtenir une série d'indicateurs qui feront état de l'impact de la campagne « Vitesse 2009 » auprès de l'ensemble des Québécoises et Québécois titulaires d'un permis de conduire valide pour la conduite d'une automobile au Québec. Plus précisément, l'étude vise à :

- ✦ assurer un suivi sur un certain nombre d'indicateurs en matière de vitesse au volant et étudier l'évolution des résultats;
- ✦ mesurer les attitudes et perceptions en ce qui concerne la vitesse au volant ainsi que les moyens de la contrer;
- ✦ mesurer la notoriété générale et la compréhension de la publicité télévisée;
- ✦ connaître les impacts de la campagne.

Méthodologie

La présente étude a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1153 Québécoises et Québécois âgé(e)s de 16 ans ou plus détenant un permis de conduire valide pour la conduite d'une automobile au Québec et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de notre centre d'appels de Montréal du 27 mai au 16 juin 2009. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse. La durée moyenne des entrevues est de 17 minutes. Le taux de réponse de l'étude est de 54,1%.

À partir des données les plus récentes fournies par la SAAQ (Rapport Données et statistiques 2008), les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge et les régions afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population titulaire d'un permis de conduire valide au Québec.

Finalement, nous obtenons avec les 1153 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,9\%$, et ce, 19 fois sur 20.

Résultats des appels

A) ÉCHANTILLON DE BASE	3879
B) Numéros non valides	1087
Pas de service	831
Non résidentiel	115
Télécopieur / modem / cellulaire / téléavertisseur	141
C) Numéros hors échantillon	357
Langue étrangère	91
Non admissible	69
Non qualifié	197
ÉCHANTILLON EFFECTIF	2435
Entrevues non complétées	1282
Refus	453
Pas de réponse	322
Répondeur	311
Occupé	136
Incomplet	21
Rendez-vous ¹	39
D) ENTREVUES COMPLÉTÉES	1153

TAUX DE RÉPONSE (C+D / A-B)	54,1%
------------------------------------	--------------

¹ Étant dans l'impossibilité de faire l'entrevue au moment même de l'appel, un rendez-vous a été pris avec la personne jointe aléatoirement. L'étude a toutefois été complétée avant même de contacter de nouveau ces personnes.

Note aux lecteurs

- Dans ce rapport, les différences statistiquement significatives sont indiquées par le caractère gras **bleu** quand elles sont à la hausse et par le caractère gras **rouge** quand elles sont à la baisse.
- Le cas échéant, les totaux différents de 100% sont dus à la non-réponse ou à l'arrondissement à l'entier. Par ailleurs, dans certains cas, les répondants pouvaient fournir plus d'une réponse. Les totaux à ces questions excèdent 100%.
- La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes. Elle n'est utilisée qu'à la seule fin d'alléger le texte et d'en faciliter la compréhension.

Faits saillants

Attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse

- ✓ **Maintien de la tendance à la baisse de la vitesse moyenne en zones urbaines**
En 2008, une baisse significative de la vitesse moyenne en zones urbaines a été observée, celle-ci étant passée de 54,8 km/h en 2007 à 53,1 km/h en 2008. Cette tendance se maintient en 2009 avec une vitesse moyenne observée semblable à celle de 2008 (53,3 km/h). Il s'agit des plus bas niveaux observés depuis 2001.
- ✓ **Tendance à la baisse de la vitesse moyenne sur les routes secondaires**
On observe une tendance à la baisse de la vitesse moyenne déclarée sur les routes secondaires depuis 2005, celle-ci étant passée de 96,2 km/h en 2005 à 94,4 km/h en 2009. Il s'agit du plus bas niveau depuis 2001.
- ✓ **Les principaux contrevenants en matière de vitesse**
Un constat se répète d'année en année : les contrevenants sont toujours plus nombreux dans les zones de 90 km/h que dans celles de 50 km/h. Ce sont les hommes, les gens âgés entre 25 à 44 ans, les personnes qui détiennent un revenu familial supérieur à 80 000\$ et les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement qui déclarent rouler à une vitesse excessive. À l'instar des années précédentes, les travailleurs demeurent un groupe à risque en matière de vitesse au volant. En ce qui a trait à l'âge, on remarque pour une quatrième année consécutive que les excès de vitesse ne sont plus réservés qu'aux plus jeunes.

PROFIL DES CONDUCTEURS À RISQUE EN MATIÈRE DE VITESSE AUVOLANT

Les conducteurs qui roulent à plus de 60 km/h dans les zones urbaines sont surtout :

- ⇒ des hommes,
- ⇒ des gens âgés entre 25 et 44 ans,
- ⇒ des travailleurs,
- ⇒ des universitaires,
- ⇒ des personnes qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$,
- ⇒ des résidents de Québec RMR,
- ⇒ des conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement,
- ⇒ des conducteurs qui circulent à plus de 100 km/h sur les routes secondaires,
- ⇒ des conducteurs qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville, sur les routes secondaires et sur les autoroutes.

Ceux qui roulent à plus de 100 km/h dans les zones de 90 km/h sont principalement :

- ⇒ des hommes,
- ⇒ des gens âgés entre 25 et 34 ans,
- ⇒ des francophones,
- ⇒ des gens dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus,
- ⇒ des conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km,
- ⇒ des conducteurs qui dépassent la limite de vitesse dans les zones urbaines,
- ⇒ des conducteurs qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires et sur les autoroutes.

✓ **Seulement une minorité de conducteurs perçoivent un risque élevé d'être arrêté pour excès de vitesse**

Encore cette année, c'est environ un conducteur sur cinq qui perçoit que le risque d'être arrêté par la police pour un excès de vitesse est élevé, que ce soit dans les zones de 50 km/h (20%) ou dans les zones de 90 km/h (17%). Il est important de noter que le risque perçu est plus élevé chez certains groupes à risque en matière de vitesse au volant : les 25 à 44 ans, les personnes dont le revenu familial est supérieur à 80 000 \$, les travailleurs, les personnes ayant complété des études universitaires, les conducteurs qui circulent à plus de 60 km/h dans les zones urbaines et ceux qui conduisent à plus de 100 km/h sur les routes secondaires. Par ailleurs, le risque perçu est plus faible chez les groupes les moins sujets à être arrêtés pour excès de vitesse : les 55 ans et plus, les retraités, les conducteurs qui respectent les limites maximales en ville et sur les routes secondaires.

✓ **Tendance à la hausse du taux de contraventions déclarées pour excès de vitesse**

En 2009, 20% des conducteurs interrogés signalent avoir reçu au moins une contravention pour excès de vitesse au cours des deux dernières années. Ce résultat est comparable à celui de 2008 (19%). Toutefois, il s'agit du plus haut niveau enregistré depuis 2003. De plus, ce résultat connaît une progression constante depuis 2006, passant de 14% à 20% en 2009.

Les résultats indiquent que le taux de contraventions déclarées demeure relativement élevé chez les 20 à 24 ans (36% en 2008 et 29% en 2009), on remarque une nette progression chez les 25 à 34 ans (24% en 2008 et 28% en 2009) et les 35 à 44 ans (20% en 2008 et 25% en 2009). Il faut toutefois préciser qu'il s'agit de données qui font appel à la mémoire et à la liberté de déclaration des individus.

✓ **La perception des risques d'accidents en roulant à une vitesse excessive atteint un sommet en 2009**

Cette année, 83% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à une vitesse excédant 20 km/h la limite permise en ville, soit de rouler à 70km/h dans une zone de 50 km/h.

De plus, en 2009, 53% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à une vitesse de 105 km/h dans les zones limites de 90 km/h. Il s'agit du plus haut niveau enregistré depuis 2001, en plus d'un gain significatif de six points de pourcentage depuis 2008 (47%) et de dix points de pourcentage depuis 2006 (43%).

À l'instar des années précédentes, ce sont toujours les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h les limites permises en ville et sur les routes secondaires qui sont les moins conscients du danger que représente une vitesse excessive dans les zones urbaines ou sur les routes secondaires.

✓ **La perception du danger de la vitesse au volant sur les routes secondaires est en hausse en 2009**

Bien qu'il y ait toujours une proportion plus importante de titulaires de permis (51%) qui croient que c'est en ville que les excès de vitesse sont les plus dangereux, on enregistre une hausse significative du danger perçu sur les routes secondaires (passant de 15% en 2008 à 23% en 2009).

✓ **C'est encore une majorité qui soutient rouler à la même vitesse que les autres**

À l'instar des vagues précédentes, la majorité des conducteurs indiquent circuler à la même vitesse que les autres conducteurs, autant en ville (62%) que sur les routes secondaires (57%). Depuis 2007, ceux qui ont déclaré conduire à une vitesse n'excédant pas 10 km/h la vitesse permise (en ville ou sur les routes secondaires) sont significativement plus nombreux à estimer conduire à la même vitesse que les autres. Une proportion marginale de conducteurs avouent conduire plus vite que les autres (5% en ville et 11% sur les routes secondaires).

Les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse permise justifient principalement leur comportement par le fait de suivre la circulation (28%), par habitude et par inattention (20%) ainsi que pour gagner du temps (13%). Une proportion de 12% se justifie en disant qu'elle dépasse de très peu la limite permise.

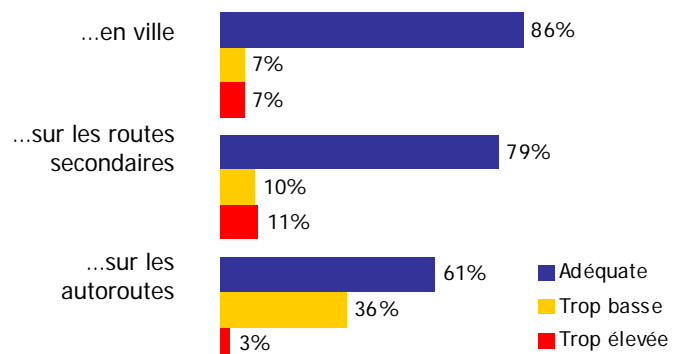
Perception de la législation sur la vitesse

✓ **Aux yeux des conducteurs, les limites de vitesse sont adéquates, bien que certains les trouvent trop basses sur l'autoroute**

Cette année encore, les zones urbaines sont les endroits où la limite de vitesse est perçue comme la plus adéquate par les conducteurs (86%). La limite de vitesse sur les routes secondaires est également jugée adéquate (79%). En revanche, les avis demeurent assez partagés quant à la limite de vitesse autorisée sur les autoroutes. Six conducteurs sur dix (61%) la trouvent adéquate alors que 36% la trouvent trop basse.

Les résultats obtenus cette année confirment la tendance à la baisse observée dans la proportion de conducteurs qui considèrent trop basse la limite de vitesse permise sur les autoroutes.

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse... ?
(n=1125 conducteurs)



✓ **Selon les conducteurs québécois, l'excès de vitesse est toujours considéré comme une faute grave en cas de très haute vitesse**

La perception de la gravité d'un excès de vitesse est en continuité avec les résultats passés. Dans une zone de 50 km/h, 29% des conducteurs considèrent qu'un excès de 10 km/h est une faute grave ou très grave. Ce taux grimpe à 72% lorsqu'il s'agit d'un excès de 20 km/h, et ce parmi les conducteurs qui affirment qu'un excès de 10 km/h n'est pas *très grave*. Dans le cas d'une zone de 90 km/h, la faute est qualifiée de grave ou très grave par 34% des conducteurs si c'est un excès de 15 km/h. Lorsqu'on parle d'un excès de 30 km/h, ils sont 84% à considérer que la faute est grave ou très grave, et ce parmi les conducteurs qui affirment qu'un excès de 15 km/h n'est pas *très grave*.

Mesure pour réduire la vitesse au volant

✓ L'augmentation de la surveillance policière demeure la mesure à privilégier pour réduire la vitesse au volant

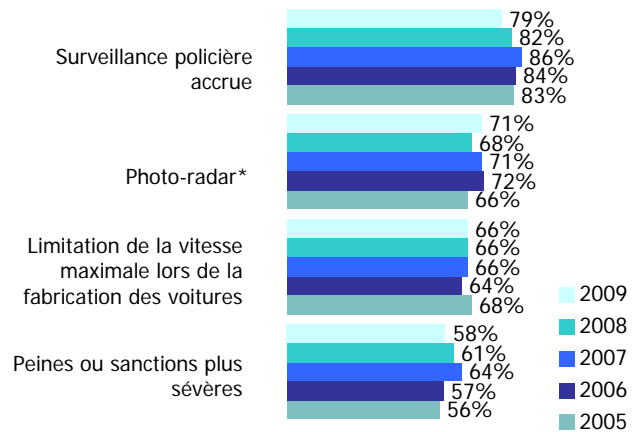
La majorité des conducteurs sont d'avis qu'il est important d'amener les gens à réduire leur vitesse dans les zones de 90 km/h (67% d'accord) et surtout dans les zones de 50 km/h (80% d'accord).

Les conducteurs ont la même opinion que par le passé en ce qui concerne les divers moyens visant à réduire la vitesse au volant. Ils privilégient principalement l'intensification de la surveillance policière sur les routes afin de faire respecter les limites de vitesse (79%).

Vient ensuite l'utilisation de photo-radars qui est jugée efficace par 71% des titulaires de permis interrogés. Il est à noter que 68% des répondants sont favorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec.

La limitation de la vitesse maximale des voitures lors de leur fabrication est une mesure approuvée par 66% des répondants.

Finalement, 58% des répondants se disent en accord avec l'application de peines plus sévères pour les excès de vitesse.



* Taux tenant compte de ceux qui ne savent pas ou qui refusent de répondre

Pénétration et appréciation de la campagne « Vitesse 2009 »

✓ Augmentation du taux de pénétration totale en 2009

Au total, 74% des titulaires de permis interrogés ont été rejoints par l'une ou l'autre des publicités télévisée ou radiophonique de la campagne 2009 sur la vitesse au volant. Comparativement à l'an passé, il s'agit d'une augmentation de six points de pourcentage (68% en 2008). Concernant les campagnes publicitaires précédentes, le taux de pénétration était de 79% en 2007 et de 73% en 2006.

Le taux de pénétration de la publicité télévisée de la campagne 2009 se chiffre à 73%, ce qui représente une augmentation significative par rapport à la publicité de 2008 (66%).

Pour ce qui est de la publicité radio diffusée en anglais, elle obtient un taux de pénétration de 12% parmi les résidents de la région montréalaise. Auprès des non-francophones, ce taux atteint 19%. Ces résultats sont semblables, sur le plan statistique, à ceux de 2008.

De façon spontanée, 67% des titulaires de permis sondés se souviennent d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant au cours des dernières semaines précédant le sondage. Après avoir connu un gain important en 2007 (79%), la notoriété spontanée de la campagne contre la vitesse a diminué en 2008 (71%) et en 2009 (67%). Parmi les répondants qui se souviennent avoir vu une publicité sur la vitesse au volant, 43% ont spontanément identifié la publicité télévisée de la campagne actuelle et 2% ont mentionné la

publicité radiophonique de cette campagne. À noter que la publicité télévisée de la campagne 2009 obtient un taux de notoriété spontanée plus élevé que les publicités télévisées des années précédentes (19% en 2008, 37% en 2007 et 22% en 2006).

✓ **Une publicité juste et bien comprise**

La quasi-totalité des répondants (97%) qui se souviennent avoir vu la publicité télévisée jugent que cette dernière est facile à comprendre. En outre, 94% sont d'avis que cette publicité est réaliste.

Les principales idées retenues par les répondants qui ont vu la publicité télévisée concernent la réduction de la vitesse au volant, la responsabilité du conducteur, les limites à respecter et les risques inutiles engendrés par les excès de vitesse. Le message de la campagne « Vitesse 2009 » a donc bien été compris chez les titulaires de permis rejoins.

✓ **Le taux de pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite » est en baisse par rapport à 2008**

Le slogan « On est tous responsables de notre conduite » n'a pas été cité spontanément par les répondants qui ont vu la publicité télévisée. Par contre, d'autres phrases ou idées spécifiques à cette publicité ont bien été retenues. Ainsi, 16% des mentions font référence au fait que le gain de temps ne vaut pas le risque encouru par un excès de vitesse. De façon assistée, le taux de pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite » atteint 70%, versus 76% en 2008, ce qui est représenté une baisse significative. À titre indicatif, en 2008, le slogan « Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. » avait un taux de pénétration de 64%.

Sur l'ensemble des titulaires de permis interrogés, la notoriété totale du slogan « On est tous responsables de notre conduite » est de 65%. Il s'agit d'un résultat statistiquement inférieur à celui de 2008 (71%), mais supérieur à celui de 2007 (56%).

On peut penser que le nombre de plus en plus important de slogans relatifs à la sécurité routière dilue la portée des derniers slogans lancés dans le cadre des campagnes contre la vitesse.

Impact de la publicité télévisée

✓ **Une publicité qui porte à réflexion**

Parmi ceux qui se souviennent de la publicité télévisée « Vitesse 2009 »...

- 89% soutiennent que cette publicité leur a fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes.
- 83% disent qu'elle les a fait réfléchir sur la vitesse au volant. Ce résultat est similaire, sur le plan statistique, à celui enregistré en 2008 (85%).
- 83% affirment qu'elle les a fait réfléchir sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un. Il s'agit d'une perte significative de 5 points de pourcentage par rapport à 2008 (88%).
- 75% considèrent qu'elle est efficace pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant. En 2008, une proportion significativement plus grande de répondants (87%) était de cet avis.
- 64% ont affirmé qu'ils respecteraient davantage les limites de vitesse suite à cette publicité, ce qui représente une baisse significative par rapport à 2008 (70%).
- 41% ont déclaré avoir personnellement réduit leur vitesse au volant après l'avoir vue. Il s'agit d'une baisse significative par rapport à 2008 (51%).

L'impact de la publicité télévisée de 2009 semble être moindre qu'en 2008. On peut penser que la différence de contenu entre les deux publicités explique ce constat. En effet, la campagne actuelle est axée sur un message éducatif, alors que celle de l'an dernier misait sur l'aspect dramatique lié à la vitesse au volant.

Malheureusement, comme par le passé, les répondants qui présentent un profil plus à risque en matière de vitesse au volant, notamment ceux qui dépassent les limites permises et qui trouvent que les limites de vitesse permises sont trop basses, sont les moins réceptifs à la publicité télévisée. À l'inverse, les plus réceptifs à la publicité télévisée sont les moins à risque sur le plan de la vitesse au volant.

CONCLUSION

- Depuis 2006, on constate que les contrevenants qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise ne sont plus seulement des jeunes, mais également les personnes âgées entre 25 à 44 ans.
- Ce sont 44% des conducteurs qui admettent outrepasser la limite de vitesse autorisée en ville et 55% qui avouent le faire sur les routes secondaires. Une proportion de 6% des conducteurs affirment circuler à plus de 60 km/h dans les zones de 50 km/h et 10%, à plus de 100 km/h dans les zones de 90 km/h.
- Une proportion de 20% des titulaires de permis perçoivent un risque élevé d'être arrêté pour excès de vitesse dans les zones urbaines. Sur les routes secondaires, ce sont 17% d'entre eux qui perçoivent ce risque. Il est encourageant de voir que le risque perçu d'être arrêté par la police pour un excès de vitesse est plus élevé chez certains groupes à risque en matière de vitesse au volant (les 25 à 44 ans, les personnes dont le revenu familial est supérieur à 80 000 \$, les travailleurs, les personnes ayant complété des études universitaires, les conducteurs qui circulent à plus de 60 km/h dans les zones urbaines et ceux qui conduisent à plus de 100 km/h sur les routes secondaires).
- La campagne publicitaire « Vitesse 2009 » pourrait avoir contribué à certains impacts positifs sur l'attitude des détenteurs de permis de conduire en matière de vitesse au volant :
 - 89% des personnes rejointes par la publicité télévisée soutiennent que cette publicité leur a fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes.
 - La perception des risques d'accidents en roulant à une vitesse excessive a atteint un sommet en 2009, tant sur les routes secondaires (87%) qu'en ville (83%). Même que 53% des conducteurs jugent élevé le risque d'avoir un accident en roulant à 15 km/h de plus que la vitesse permise dans les zones limites de 90 km/h, du jamais vu depuis 2001.
 - Bien qu'il y ait toujours une proportion plus importante de titulaires de permis (51%) qui croient que c'est en ville que les excès de vitesse sont les plus dangereux, on enregistre une hausse significative du danger perçu sur les routes secondaires (passant de 15% en 2008 à 23% en 2009). Mentionnons par ailleurs que les répondants qui se souviennent avoir entendu la publicité radiophonique de la campagne 2009 sur la vitesse au volant sont plus nombreux à considérer que les excès de vitesse sont plus dangereux en ville.
 - La vitesse moyenne déclarée sur les routes secondaires a atteint son plus bas niveau depuis 2001 (94,4 km/h).
 - La vitesse moyenne en ville déclarée par les conducteurs interrogés s'est maintenue à un niveau relativement bas en 2009 (53,3 km/h).

- De façon plus directe, la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » aurait contribué à modifier certains comportements des conducteurs :
 - 64% ont indiqué respecter davantage les limites de vitesse suite au visionnement de la publicité.
 - 41% des personnes rejointes par la publicité ont indiqué avoir personnellement réduit leur vitesse au volant.
- Il semble donc que la mise en scène des publicités sur la vitesse au volant soit en partie responsable du changement d'attitude et de comportement chez les répondants. Le message véhiculé dans les publicités aurait été particulièrement bien compris cette année. De fait, la notoriété spontanée et assistée de la publicité télévisée est particulièrement élevée par rapport à 2008. De plus, les éléments retenus de la publicité télévisée et du slogan réfèrent généralement à la réduction de la vitesse, à la responsabilité du conducteur, aux limites à respecter et aux risques inutiles dus aux excès de vitesse. Enfin, la quasi-totalité (97%) des répondants qui ont vu la publicité télévisée la trouve facile à comprendre et 94% la juge réaliste.
- Autre point positif digne de mention, le slogan « On est tous responsable de notre conduite » a été mieux retenu chez certains sous-groupes à risque en matière de vitesse au volant, soit les 25 à 34 ans, les francophones, les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement et ceux qui dépassent de 10 km/h ou plus la limite de vitesse sur les routes secondaires.
- Les répondants se montrent toujours favorables aux diverses mesures ayant pour but de réduire la vitesse : surveillance policière, photo-radar, limitation de la vitesse lors de la fabrication des voitures et augmentation de la sévérité des peines. Comme par le passé, la surveillance policière est perçue comme le moyen le plus efficace pour y arriver.
- En conclusion, la campagne « Vitesse 2009 » a eu un impact positif sur la réduction de la vitesse au volant. Toutefois, il faut garder à l'esprit que la réduction de la vitesse sur les routes est en lien avec une multitude d'éléments qui influencent le comportement des conducteurs.

1. Profil des répondants

1.1 Profil sociodémographique

Profil sociodémographique	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150	2005 n=1150	2004 n=1155
Sexe						
Homme	53%	53%	53%	53%	53%	53%
Femme	47%	47%	47%	47%	47%	47%
Âge						
16 à 19 ans	3%	3%	3%	3%	3%	3%
20 à 24 ans	7%	8%	8%	8%	8%	8%
25 à 34 ans	17%	17%	17%	17%	17%	17%
35 à 44 ans	21%	23%	23%	23%	23%	23%
45 à 54 ans	23%	22%	22%	22%	22%	22%
55 à 64 ans	17%	15%	15%	15%	15%	15%
65 ans ou plus	13%	12%	12%	12%	12%	12%
Scolarité						
Secondaire ou moins (12 années ou moins)	34%	35%	35%	37%	37%	38%
Collégial (13 à 15 années)	33%	33%	33%	31%	30%	29%
Universitaire (16 années ou plus)	32%	32%	32%	32%	32%	32%
NSP / Refus	--	--	--	--	1%	1%
Occupation						
Travail à temps plein	53%	58%	57%	57%	54%	56%
Travail à temps partiel	9%	10%	9%	8%	8%	8%
Chômage / À la maison	9%	8%	8%	8%	9%	8%
Retraité	21%	19%	20%	20%	20%	20%
Étudiant	8%	4%	6%	6%	7%	7%
Langue parlée à la maison						
Français	89%	89%	93%	91%	89%	89%
Autres	11%	10%	7%	9%	11%	11%
Lieu de résidence						
Montréal RMR	40%	44%	44%	44%	43%	43%
Québec RMR	10%	10%	10%	10%	9%	8%
Ailleurs au Québec	50%	46%	46%	46%	48%	48%
Revenu familial annuel						
Moins de 20 000 \$	7%	6%	8%	8%	7%	8%
Entre 20 000 \$ et 39 999 \$	19%	22%	21%	28%	27%	28%
Entre 40 000 \$ et 59 999 \$	18%	21%	21%	21%	20%	24%
Entre 60 000 \$ et 79 999 \$	12%	11%	16%	12%	13%	12%
80 000 \$ et plus	26%	19%	21%	20%	19%	17%
NSP / NRP	19%	21%	13%	11%	14%	12%

Note : Le complément à 100% représente ceux qui ne savent pas ou qui ont refusé de répondre.

Le profil sociodémographique des détenteurs de permis interrogés est similaire à celui de l'an dernier (à l'exception de l'occupation et du revenu).

Les proportions d'hommes (53%) et de femmes (47%) demeurent les mêmes. De même, l'échantillon comporte principalement des travailleurs à temps plein (53%), bien que cette proportion ait diminué depuis l'an dernier.

En ce qui concerne l'âge des répondants, 68% sont âgés entre 20 et 54 ans. Une minorité est âgée de 16 à 19 ans (3%) ou de 65 ans et plus (13%). Les proportions des différents groupes d'âge ne varient pas d'une année à l'autre.

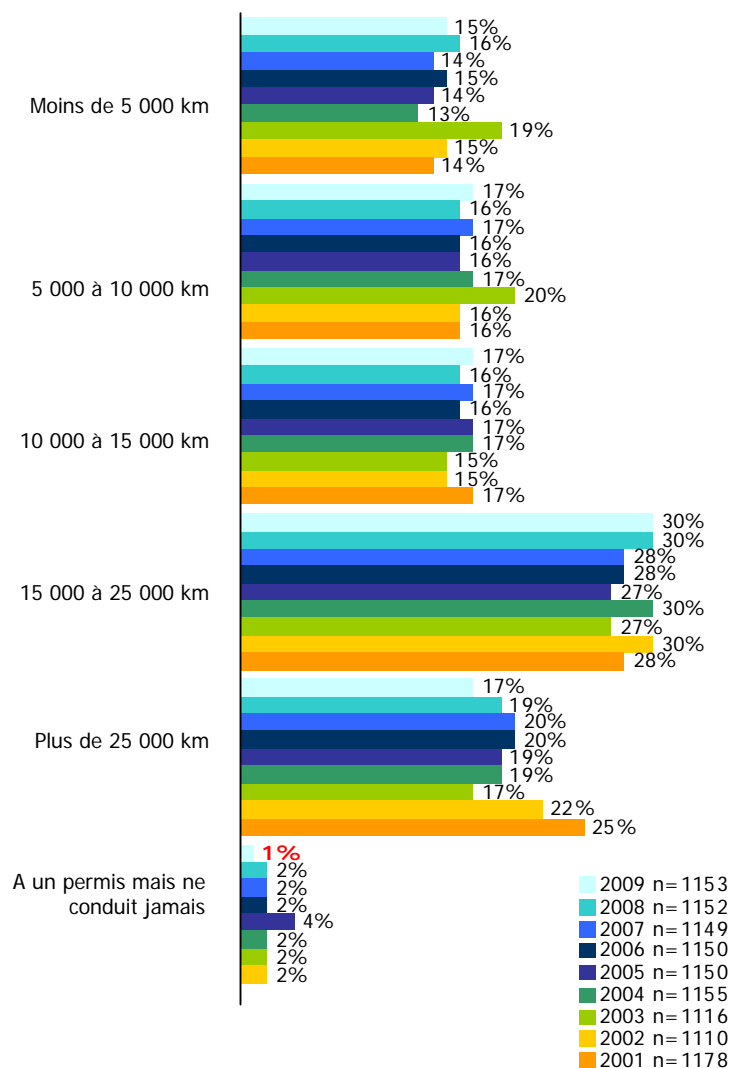
Par ailleurs, l'échantillon de répondants se répartit uniformément en fonction du niveau de scolarité. En effet, 34% des répondants détiennent une scolarité de niveau primaire ou secondaire, 33% de niveau collégial et 32% de niveau universitaire.

La grande majorité des répondants sont francophones (89%).

Enfin, pour ce qui est du revenu familial annuel, la distribution des répondants est relativement uniforme selon les différentes catégories. Par contre, on retrouve une plus forte proportion de répondants dont le revenu familial annuel se situe au-dessus de 80 000 \$ par rapport à 2008 (26% en 2009 versus 19% en 2008).

1.2 Distance parcourue annuellement

A1. En tant que conducteur, environ quelle distance parcourez-vous annuellement sur les routes au Québec ?



En ce qui concerne la distance parcourue annuellement sur les routes du Québec, les résultats de 2009 sont semblables à ceux des dernières années. Parmi les individus titulaires d'un permis de conduire valide au Québec, la moitié (47%) parcourt annuellement 15 000 km et plus.

Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à parcourir annuellement plus de 25 000 km :

- les hommes (23%);
- les 35 à 44 ans (24%);
- les travailleurs (21%);
- les personnes qui ont un revenu familial de plus de 80 000 \$ (23%);
- les francophones (18%);
- les conducteurs qui excèdent la vitesse autorisée en ville (24%);
- ceux qui excèdent la vitesse autorisée de plus de 10 km/h sur les routes secondaires (33%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises en ville (28%), sur les routes secondaires (25%) et sur les autoroutes (24%).

À l'inverse, les sous-groupes suivants sont plus nombreux à parcourir peu de kilomètres annuellement (entre 5 000 et 10 000 km) :

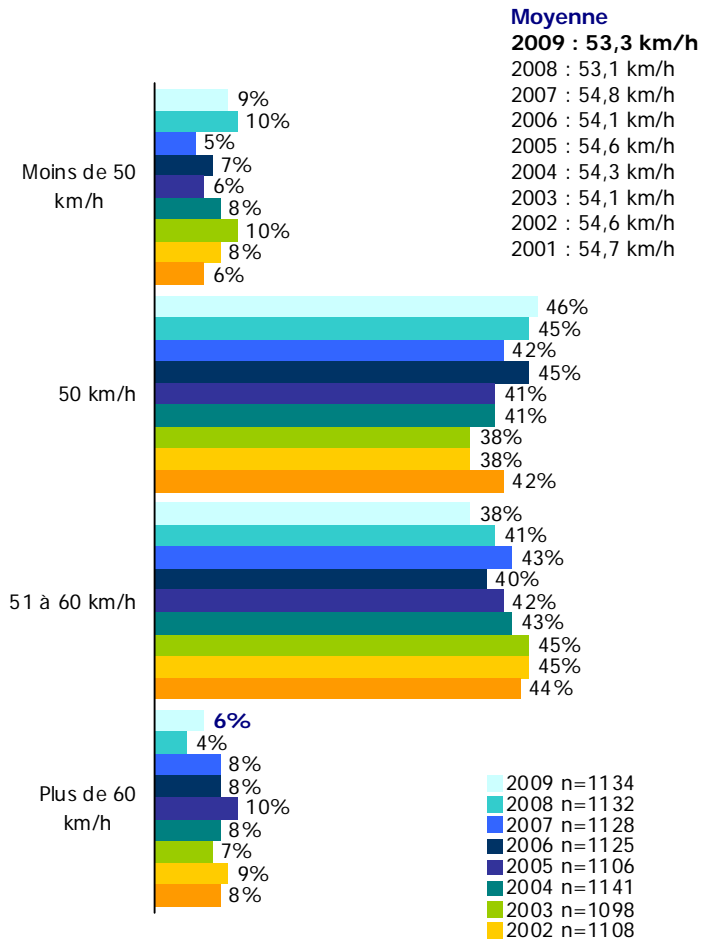
- les femmes (21%);
- les 55 ans et plus (23%);
- les retraités (24%);
- ceux qui ont un revenu familial compris entre 20 000 et 40 000 \$ (21%);
- les conducteurs qui roulent à moins de 50 km/h en ville (26%);
- ceux qui roulent à 90 km/h sur les routes secondaires (22%);
- ceux qui trouvent adéquate la limite autorisée sur l'autoroute (19%).

2. Attitudes et perceptions à l'égard de la vitesse

2.1 Vitesse moyenne dans les zones de 50 km/h

A2. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne en ville dans les zones de 50 km/h ?

Base : conducteurs



Concernant la vitesse moyenne des conducteurs en zones urbaines, les résultats de 2009 sont comparables à ceux de l'an passé. On remarque une légère hausse de la proportion de conducteurs qui déclarent circuler à une vitesse de plus de 60 km/h, passant de 4% en 2008 à 6% cette année (hausse significative par rapport à 2008).

Soulignons que la vitesse moyenne en ville est sensiblement la même qu'en 2008, année où le plus bas niveau a été atteint depuis 2001, soit 53,1 km/h.

Ce sont particulièrement les sous-groupes de conducteurs suivants qui affirment circuler à plus de 60 km/h dans les zones de 50 km/h :

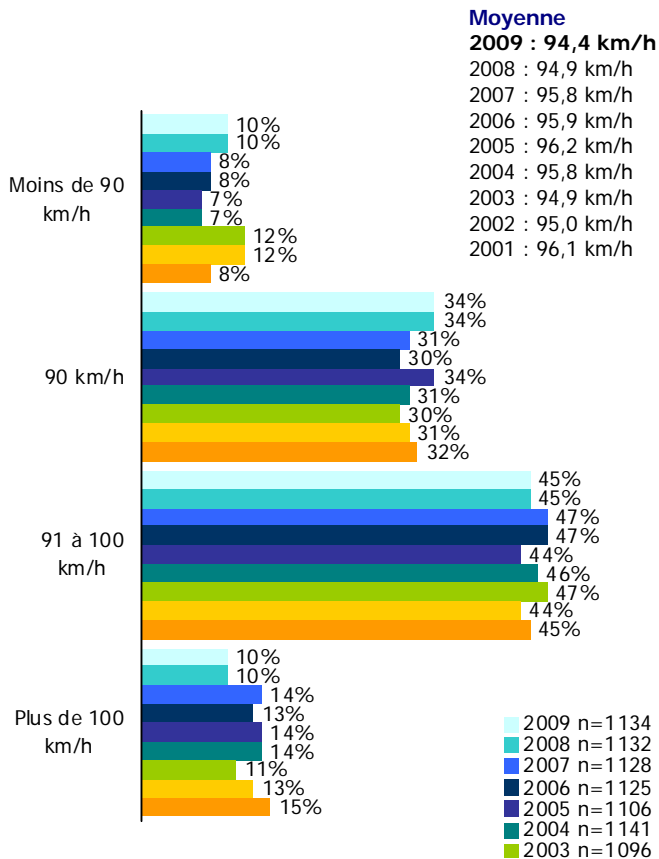
- les hommes (8%);
- les 25 à 44 ans (11%);
- les travailleurs (8%);
- les universitaires (8%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$ (12%);
- les résidents de Québec RMR (13%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km par année (11%);
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (31%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (26%) sur les routes secondaires (16%) et sur les autoroutes (12%).

L'analyse segmentée révèle que les femmes sont plus nombreuses à circuler à 50 km/h (53%), alors que les hommes sont plus nombreux à circuler entre 51 km/h et 60 km/h (42%). De plus, d'un point de vue statistique, les hommes figurent à nouveau cette année au profil des conducteurs plus enclins à circuler à plus de 60 km/h dans les zones urbaines (8%).

2.2 Vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h

A4. En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h sur les routes secondaires du Québec ?

Base : conducteurs



Concernant la vitesse moyenne des conducteurs dans les zones de 90 km/h, les résultats demeurent inchangés depuis l'étude de 2008.

Le tiers des conducteurs (34%) circulent à la vitesse maximale autorisée (90 km/h), tandis qu'un peu plus de la moitié des conducteurs (55%) conduisent à plus de 90 km/h.

Il est à noter que la vitesse moyenne dans les zones de 90 km/h atteint le plus bas niveau en neuf ans, soit 94,4 km/h.

Soulignons que les contrevenants dans les zones de 90 km/h sont significativement plus nombreux que dans les zones de 50 km/h.

Ce sont particulièrement les sous-groupes de conducteurs suivants qui affirment circuler à plus de 100 km/h dans les zones de 90 km/h :

- les hommes (12%);
- les 25 à 34 ans (17%);
- les francophones (11%);
- les gens dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus (16%);
- les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km (19%);
- ceux qui dépassent la limite de vitesse dans les zones urbaines (20%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (31%) et sur les autoroutes (15%).

L'analyse segmentée révèle que les hommes sont plus nombreux à circuler entre 91 km/h et 100 km/h (48%). Pour leur part, les femmes sont particulièrement nombreuses à circuler à 90 km/h sur les routes secondaires (39%).

2.3 Risque d'être arrêté pour excès de vitesse

A6. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse en ville dans les zones de 50 km/h est... ?

Base : conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=1119	4%	16%	37%	43%	20%	80%
2008 n=1117	4%	18%	36%	43%	21%	79%
2007 n=1121	3%	17%	38%	42%	20%	80%
2006 n=1118	4%	19%	35%	42%	23%	77%
2005 n=1097	3%	20%	39%	39%	23%	78%
2004 n=1130	4%	19%	40%	37%	23%	77%
2003 n=1099	3%	19%	38%	40%	22%	78%
2002 n=1101	3%	17%	37%	43%	20%	80%
2001 n=1154	3%	16%	39%	42%	19%	81%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Quatre conducteurs sur cinq (80%) disent que le risque de se faire arrêter pour excès de vitesse en ville est faible. Un conducteur sur cinq (20%) perçoit plutôt ce risque comme étant élevé. Malgré quelques différences de points de pourcentage, ces résultats sont statistiquement similaires à ceux de 2008. De même, ces résultats sont en continuité avec ceux observés depuis 2001.

Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à considérer que le risque d'être arrêté en ville pour excès de vitesse est *assez* ou *très élevé* :

- les personnes âgées entre 25 et 44 ans (25%);
- les Montréalais (24%);
- les universitaires (24%);
- les non-francophones (37%);
- les travailleurs (22%);
- les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h les limites de vitesse dans les zones urbaines (37%) et sur les routes secondaires (29%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (24%).

Les sous-groupes suivants sont, pour leur part, plus nombreux à considérer ce risque *assez faible* ou *très faible* :

- les francophones (82%);
- les 55 ans et plus (85%);
- les retraités (87%);
- les personnes ayant complété des études collégiales (84%);
- les résidents de la région de Québec (88%);
- les conducteurs qui respectent la limite de vitesse en ville (83%);
- ceux qui circulent à la vitesse maximale permise sur les routes secondaires (87%).

A7. Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires du Québec dans les zones de 90 km/h est... ?

Base : conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=1119	3%	14%	41%	42%	17%	83%
2008 n=1113	3%	17%	41%	40%	19%	81%
2007 n=1124	1%	17%	41%	41%	18%	82%
2006 n=1115	2%	16%	43%	39%	18%	82%
2005 n=1088	2%	15%	45%	38%	17%	83%
2004 n=1130	3%	19%	41%	37%	22%	78%
2003 n=1108	2%	17%	41%	40%	19%	81%
2002 n=1099	3%	15%	39%	43%	18%	82%
2001 n=1154	3%	17%	43%	37%	20%	80%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Les résultats relatifs au risque perçu d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires dans les zones de 90 km/h sont similaires aux années précédentes, et ce, pour une cinquième année consécutive.

En effet, en 2009, une majorité de conducteurs (83%) jugent que le risque d'être arrêté pour excès de vitesse sur les routes secondaires est assez faible ou très faible. La perception du risque d'une arrestation touche donc seulement une minorité de conducteurs (17%).

La proportion de conducteurs qui considèrent le risque d'être arrêté comme étant élevé (*assez* ou *très*) est significativement plus importante chez :

- les non-francophones (25%);
- les personnes ayant complété des études universitaires (21%);
- les personnes dont le revenu familial est supérieur à 80 000 \$ par année (21%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (27%).

En revanche, le risque perçu est significativement plus faible parmi les sous-groupes suivants (proportions statistiquement supérieures d'*assez faible* et *très faible*) :

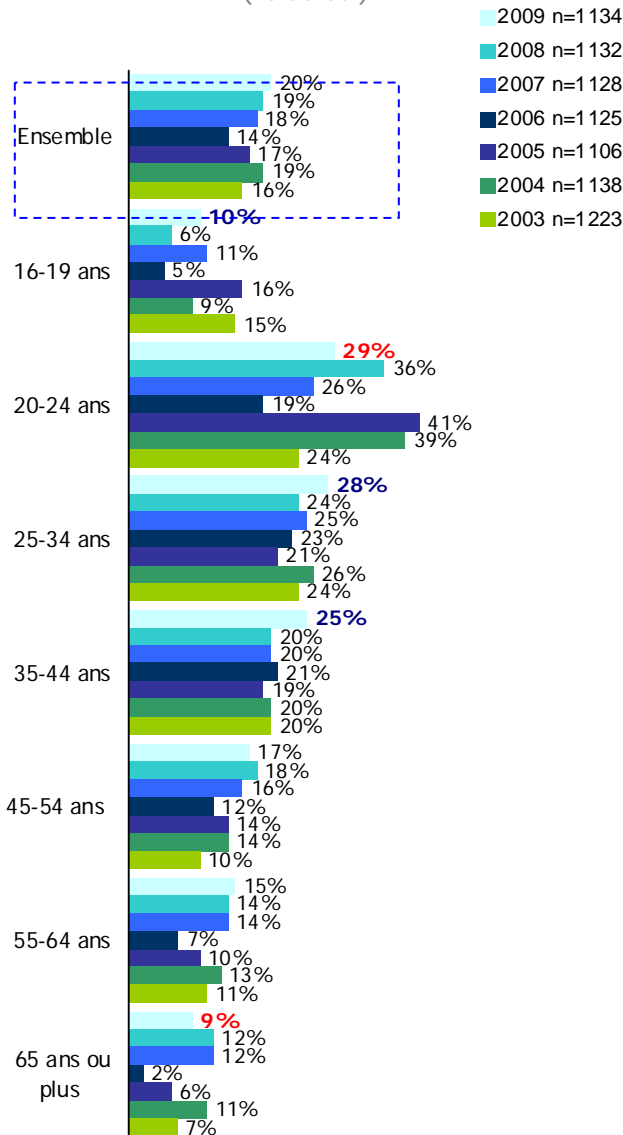
- les retraités (87%);
- les francophones (84%);
- les personnes dont le revenu familial se situe entre 60 000 \$ et 79 999 \$ par année (91%);
- les conducteurs qui roulent à la vitesse maximale permise sur les routes secondaires (87%).

Globalement, on constate que le risque perçu est plus faible chez les groupes les moins sujets à être arrêtés pour excès de vitesse.

2.4 Contraventions pour excès de vitesse

D6. Avez-vous reçu une ou des contraventions pour excès de vitesse au cours des deux dernières années ?

Base : conducteurs
(% de oui)



En 2009, 20% des conducteurs interrogés déclarent avoir reçu une contravention pour excès de vitesse au cours des deux dernières années. Ce résultat est similaire à ceux de 2008 (19%) et 2007 (18%). Rappelons toutefois que ces résultats représentent une hausse significative de six points de pourcentage par rapport à 2006 (14%).

Les résultats de cette année démontrent une augmentation du nombre de contraventions pour excès de vitesse chez les 16 à 19 ans, les 25 à 34 ans et les 35 à 44 ans. En contrepartie, les 20 à 24 ans et les 65 ans et plus sont moins nombreux à avoir été sanctionnés.

L'analyse segmentée révèle des proportions significativement plus grandes chez :

- les hommes (24%);
- les 20 à 24 ans (29%);
- les 25 à 34 ans (28%);
- les 35 à 44 ans (25%);
- les travailleurs (22%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (38%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville (28%) et sur les routes secondaires (25%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (32%) et sur les autoroutes (27%).

2.5 Risque d'avoir un accident

A8. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville. Si vous roulez à 60 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait... ?

Base : conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=1123	7%	33%	45%	15%	40%	60%
2008 n=1127	8%	30%	47%	15%	38%	62%
2007 n=1118	5%	27%	52%	16%	32%	68%
2006 n=1119	6%	29%	50%	15%	35%	65%
2005 n=1097	5%	30%	49%	16%	35%	65%
2004 n=1130	7%	33%	45%	15%	40%	60%
2003 n=1099	7%	29%	46%	18%	36%	64%
2002 n=1101	4%	26%	50%	20%	30%	70%
2001 n=1154	6%	31%	47%	16%	37%	63%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

En 2009, la proportion de conducteurs qui estiment que le risque d'avoir un accident en roulant à 10 km/h au-dessus de la limite permise dans une zone urbaine est élevé (*assez ou très élevé*) atteint 40%. Ce niveau, qui avait été atteint en 2004, est le plus haut depuis les neuf dernières années.

Ce sont les sous-groupes suivants qui perçoivent un risque faible associé à la vitesse :

- les hommes (63%);
- ceux qui ont un revenu familial annuel de 80 000 \$ ou plus (68%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (69%);
- ceux qui excèdent les limites autorisées dans les zones urbaines (73%) et sur les routes secondaires (68%);
- les conducteurs qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (78%), sur les autoroutes (70%) et sur les routes secondaires (76%);
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (65%).

A8B. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 km/h en ville. Si vous roulez à 70 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait... ?

Base : conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=1046	31%	52%	14%	3%	83%	17%
2008 n=1034	30%	50%	16%	3%	80%	20%
2007 n=1061	24%	56%	18%	3%	80%	20%
2006 n=1048	26%	56%	15%	3%	82%	18%
2005 n=1097	28%	53%	16%	4%	81%	20%
2004 n=1130	31%	52%	13%	4%	83%	17%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

En ce qui a trait au risque perçu d'avoir un accident en roulant à 20 km/h au-dessus de la limite permise dans une zone urbaine, les proportions sont similaires à celles enregistrées entre 2004 et 2008. La majorité des conducteurs (83%) jugent ce risque comme étant élevé (*assez* ou *très élevé*).

Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à qualifier le risque d'*assez faible* ou de *très faible* :

- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (21%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (25%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville (45%) et sur les routes secondaires (31%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (37%), sur les routes secondaires (27%) et sur les autoroutes (23%);
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu, lu ou entendu de publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (21%).

A9A. Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h. Si vous roulez à 105 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait... ?

Base : conducteurs

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=1121	16%	37%	38%	9%	53%	47%
2008 n=1118	13%	34%	41%	12%	47%	53%
2007 n=1117	9%	37%	45%	10%	45%	55%
2006 n=1119	11%	32%	46%	11%	43%	57%
2005 n=1096	11%	34%	43%	12%	45%	55%
2004 n=1134	11%	36%	41%	12%	47%	53%
2003 n=1104	10%	36%	39%	15%	46%	54%
2002 n=1103	9%	29%	45%	17%	38%	62%
2001 n=1154	8%	36%	41%	15%	44%	56%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus

En ce qui a trait à la perception du risque d'accident pour les excès de vitesse à 105 km/h dans les zones limites de 90 km/h, les résultats de 2009 sont différents de ceux obtenus par le passé. En effet, pour la première fois, un peu plus de la moitié des conducteurs interrogés (53%) qualifient d'*assez* ou de *très élevé* le risque d'accident en excédant de 15 km/h la vitesse permise dans une zone de 90 km/h.

Ce sont donc 47% des répondants qui ne perçoivent pas le risque associé à cet excès de vitesse (proportions statistiquement plus importantes de ceux qui disent qu'il est *assez faible* ou *très faible*). Parmi eux, on retrouve en plus fortes proportions les sous-groupes suivants :

- les hommes (55%);
- les universitaires (53%);
- les francophones (49%);
- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 80 000 \$ ou plus (58%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km annuellement (56%);
- ceux qui excèdent les limites autorisées dans les zones urbaines (59%) et sur les routes secondaires (62%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse dans les zones urbaines (61%), sur les routes secondaires (83%) et sur les autoroutes (66%);
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2009 » (62%).

A9B. Et, imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 km/h. Si vous roulez à 120 km/h, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait... ?

Base : conducteurs qui considèrent le risque d'avoir un accident en excédant de 15 km/h la vitesse permise dans une zone de 90 km/h comme assez élevé, assez faible ou très faible

	Très élevé	Assez élevé	Assez faible	Très faible	Élevé TOTAL	Faible TOTAL
2009 n=941	41%	46%	11%	2%	87%	13%
2008 n=962	35%	49%	15%	2%	84%	16%
2007 n=1008	35%	51%	12%	2%	86%	14%
2006 n=986	35%	50%	13%	2%	85%	15%
2005 n=972	35%	49%	14%	3%	83%	17%
2004 n=1004	40%	44%	13%	3%	84%	16%
2003 n=1106	43%	43%	11%	3%	86%	14%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Parmi les conducteurs qui ne pensent pas que le risque d'accident soit *très élevé* en roulant à plus de 15 km/h au-dessus de la vitesse permise dans une zone de 90 km/h (84%), soulignons que 87% d'entre eux croient que ce risque devient élevé lorsqu'on excède de 30 km/h la limite permise. Toutefois, 13% sont plutôt d'avis que le risque d'accident demeure faible. Ces perceptions sont sensiblement les mêmes depuis 2003.

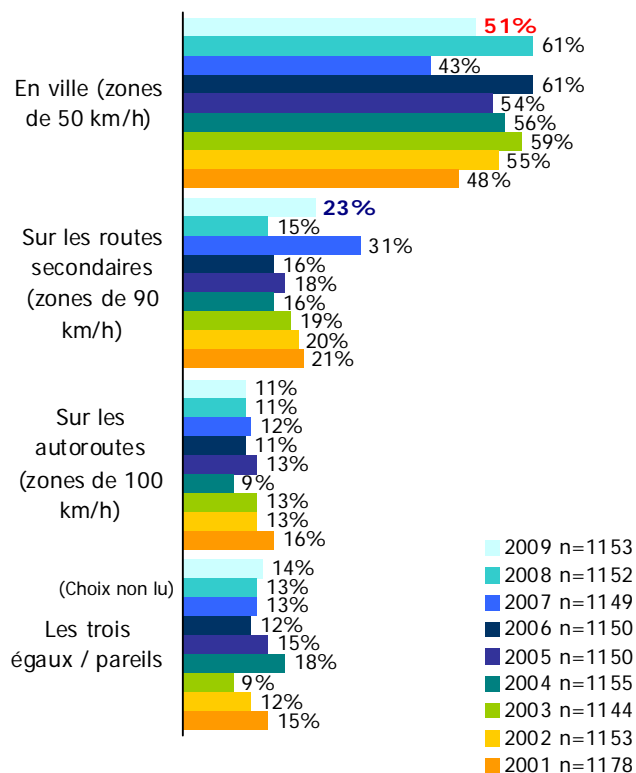
Le profil des conducteurs qui ne perçoivent toujours pas ou peu de risques en excédant de 30 km/h la vitesse autorisée dans une zone de 90 km/h est le suivant :

- les hommes (17%);
- les 20 à 24 ans (31%);
- les étudiants (22%);
- les personnes qui ont un revenu familial annuel de 60 000 \$ ou plus (16%);
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (30%) et sur les routes secondaires (32%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (22%), sur les routes secondaires (30%) et sur les autoroutes (21%).

2.6 Endroits où les excès de vitesse sont les plus dangereux

D2. À votre avis, est-ce que les excès de vitesse sont plus dangereux... ?

Ensemble des répondants



Note : En 2003, 2002 et 2001 : Base conducteurs

La perception des conducteurs quant à l'endroit où il est le plus dangereux de faire des excès de vitesse est la même qu'en 2008. En effet, c'est toujours la majorité (51%) des titulaires de permis interrogés qui pensent que les excès de vitesse sont particulièrement dangereux en ville. Toutefois, ce score est significativement inférieur à celui obtenu l'an passé (61%).

Par ailleurs, on constate que la proportion de conducteurs interrogés qui considèrent que les excès de vitesse sont plus dangereux sur les routes secondaires augmente significativement en 2009 (23% vs 15% en 2008).

Voici le profil des conducteurs plus enclins à trouver que les excès de vitesse sont les plus dangereux...

...en ville (51% de l'ensemble) :

- les hommes (58%);
- les travailleurs (55%);
- les 45 à 54 ans (59%);
- les universitaires (55%);
- ceux qui ont un revenu familial annuel entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (60%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (62%);
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou moins la limite permise en ville (55%) et sur les routes secondaires (56%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (67%), sur les routes secondaires (68%) et sur les autoroutes (64%);
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2009 » (64%).

... sur les routes secondaires (23% pour l'ensemble) :

- les 16 à 24 ans (36%);
- les étudiants (37%);
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise en ville (38%).

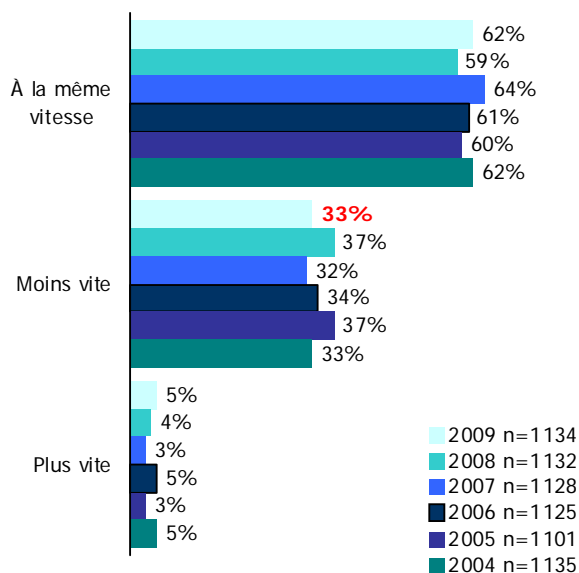
... sur les autoroutes (11% pour l'ensemble) :

- les femmes (14%);
- les non-francophones (24%);
- les résidents de Montréal RMR (13%);
- ceux qui ont un revenu familial annuel de moins de 20 000 \$ (20%);
- les conducteurs qui circulent à 50 km/h en ville (14%);
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (14%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (15%).

2.7 Vitesse comparée à celle des autres

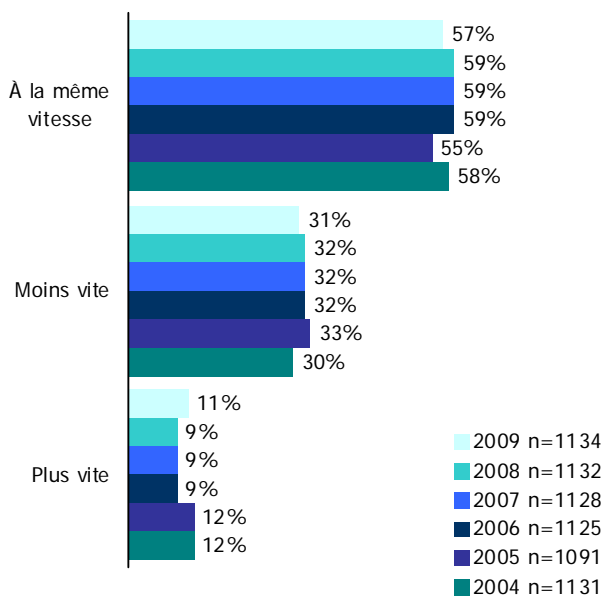
A10. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 50 km/h ?

Base : conducteurs



A11. En général, conduisez-vous (...) que les autres conducteurs dans les zones de 90 km/h ?

Base : conducteurs



Les résultats de 2009 diffèrent quelque peu de ceux de 2008 en ce qui concerne l'évaluation de sa propre vitesse dans les zones de 50 km/h en comparaison avec la vitesse des autres conducteurs.

La proportion de conducteurs qui estiment conduire moins vite que les autres a diminué de façon significative (33% vs 37% en 2008). D'autre part, c'est toujours une majorité des répondants qui disent conduire à la même vitesse que les autres (62%) et une minorité qui reconnaissent rouler plus vite que les autres (5%).

Pour ce qui est de la perception de la vitesse en comparaison avec celle des autres conducteurs dans les zones de 90 km/h, les résultats sont stables depuis 2004. Ainsi, 57% des conducteurs affirment conduire à la même vitesse, tandis que 31% disent conduire moins vite. Seulement 11% avouent conduire plus rapidement que les autres conducteurs.

Notons que parmi les conducteurs ayant affirmé conduire à la même vitesse que les autres dans les zones urbaines, il se trouve une plus grande proportion de ceux qui excèdent la vitesse permise d'au plus 10 km/h (69%). De la même manière, la majorité de ceux qui disent conduire à la même vitesse que les autres sur les routes secondaires (63%) excèdent d'au plus 10 km/h la limite permise. Ces constats sont comparables à ceux de 2008 et de 2007.

Les conducteurs qui présentent le profil suivant sont plus nombreux à admettre circuler plus vite que les autres dans les zones de 50 km/h (5% pour l'ensemble) :

- les hommes (6%);
- les 16 à 24 ans (12%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$ (7%);
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines (28%) et sur les routes secondaires (22%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises en ville (16%), sur les routes secondaires (17%) et sur les autoroutes (7%).

De même, c'est parmi les sous-groupes suivants qu'on enregistre davantage de conducteurs qui avouent rouler plus vite que les autres dans les zones de 90 km/h (11% pour l'ensemble) :

- les hommes (13%);
- les 16 à 24 ans (22%);
- les étudiants (21%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$ (14%);
- les conducteurs qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines (15%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans sur les routes secondaires (36%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises sur les routes secondaires (28%) et sur les autoroutes (16%).

2.8 En contrôle du véhicule même à haute vitesse

A15. Un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule.

Base : conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Oui	Non
2009 n=1099	8%	25%	46%	21%	33%	67%
2008 n=1102	7%	27%	40%	26%	34%	66%
2007 n=1101	7%	30%	43%	20%	37%	63%
2006 n=1111*	34%	34%	23%	9%	68%	32%
2005 n=1077	32%	31%	26%	11%	63%	37%
2004 n=1129	29%	37%	24%	9%	66%	33%
2003 n=1092	39%	40%	16%	5%	79%	21%
2002 n=1087	36%	35%	20%	9%	71%	29%
2001 n=1154	36%	28%	24%	12%	64%	36%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus

* De 2001 à 2006, l'énoncé de la question était le suivant : « Même si vous roulez vite, vous demeurez en parfait contrôle de votre véhicule ».

En 2009, les deux tiers (67%) des conducteurs sont en désaccord avec le fait qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule. Ce résultat est similaire à ceux des deux dernières années (66% en 2008 et 63% en 2007), mais diffère des années antérieures. Les différences observées depuis 2006 s'expliquent par la modification de la formulation de l'énoncé. En fait, on constate que lorsque les conducteurs sont interrogés sur leur propre capacité à garder un parfait contrôle de leur véhicule à grande vitesse, peu de conducteurs avouent ne pas être en confiance. Le résultat est tout autre lorsqu'il s'agit de statuer sur la capacité des autres conducteurs.

Les sous-groupes d'individus suivants sont plus nombreux à croire qu'un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule (proportions statistiquement supérieures de *tout à fait d'accord* et *plutôt d'accord*) :

- les hommes (40%);
- les universitaires (38%);
- les non-francophones (44%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$ (41%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (44%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines (41%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (56%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (54%), sur les routes secondaires (54%) et sur les autoroutes (44%).

2.9 Raisons pour dépasser les limites de vitesse

D7A. Vous m'avez dit plus tôt rouler plus vite que la vitesse autorisée dans les zones de 50 km/h ou de 90 km/h, pourquoi dépassez-vous les limites de vitesse? Y a-t-il une autre raison ?

Base : conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite autorisée dans les zones urbaines ou sur les routes secondaires

Total des deux mentions possibles	2009 n=499	2008 n=533	2007 n=601	2006 n=602	2005 n=626	2004 n=624	2003 n=608	2002 n=789
Suit la circulation	28%	31%	33%	31%	28%	37%	28%	14%
Par habitude / Inattention / Ne se rend pas compte de son excès de vitesse	20%	14%	18%	19%	13%	9%	n.d.	n.d.
Pour gagner du temps / Tout le temps pressé	13%	17%	12%	15%	21%	22%	23%	34%
Dépasse de très peu la limite permise	12%	10%	11%	8%	9%	n.d.	n.d.	n.d.
Route dégagée / Peu de trafic / Pas de piéton / La route est belle / La connaît	10%	12%	16%	15%	17%	5%	11%	6%
Limites ne sont pas assez élevées	9%	10%	9%	14%	14%	13%	19%	16%
Police tolère plus que la limite	7%	7%	6%	6%	6%	3%	6%	-
C'est une vitesse confortable	3%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Est bon conducteur / A un bon contrôle	2%	4%	3%	4%	5%	7%	12%	5%
Aime la vitesse	2%	3%	2%	3%	3%	4%	5%	8%
A un bon véhicule / Ne sent pas la vitesse	2%	2%	1%	3%	3%	3%	21%	23%
Ce n'est pas dangereux / C'est plus dangereux de ne pas rouler vite	2%	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Autres	4%	6%	10%	3%	4%	10%	1%	6%
Ne sait pas	3%	3%	2%	2%	-	3%	2%	6%
Nie dépasser les limites de vitesse	3%	3%	2%	1%	1%	2%	3%	4%

Note : En 2002, la question a été posée à l'ensemble de ceux qui ont dit circuler à plus de 50 km/h dans les zones de 50 km/h.

Les principales raisons invoquées par les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse permise sont similaires à celles de l'an passé. Ce sont, dans l'ordre : pour suivre la circulation (28%), par habitude/inattention (20%) et pour gagner du temps (13%).

Notons que l'habitude et/ou l'inattention est une raison citée en plus forte proportion cette année (20% vs 14% en 2008). En outre, 12% des répondants justifient leur excès de vitesse en précisant ne pas dépasser de beaucoup les limites permises.

2.10 Rouler plus vite fait que la vitesse permise fait gagner du temps

D8. Rouler plus vite que la limite permise fait gagner du temps.

Base : conducteurs

	2009 n=1134
Tout à fait d'accord	6%
Plutôt d'accord	18%
Plutôt en désaccord	34%
Tout à fait en désaccord	40%
Ne sait pas / Refus	1%
Tout à fait d'accord / Plutôt d'accord	24%
Plutôt en désaccord / Tout à fait en désaccord	74%

Les trois quarts des conducteurs interrogés (74%) ne pensent pas que rouler plus vite que la limite permise fasse gagner du temps.

À l'inverse, 24% d'entre eux considèrent que cela est vrai. Les individus des sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à être de cet avis :

- les hommes (32%);
- les 16 à 24 ans (44%);
- les 25 à 44 ans (28%);
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau collégial (28%);
- les étudiants (38%) et les travailleurs (26%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 80 000 \$ (29%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (33%);
- ceux qui dépassent les limites autorisées en ville et sur les routes secondaires (32% dans les deux cas).
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (40%), sur les routes secondaires (50%) et sur

3. Perception de la législation sur la vitesse

3.1 Perception des limites de vitesse

Considérez-vous que la limite de vitesse est
présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...?

Base : conducteurs

		A16. En ville (50 km/h)	A18. Routes secondaires (90 km/h)	A17. Autoroutes (100 km/h)
Trop élevée	2009	7%	11%	3%
	2008	9%	12%	3%
	2007	5%	11%	3%
	2006	6%	8%	3%
	2005	6%	11%	3%
	2004	4%	7%	3%
	2003	6%	9%	3%
	2002	5%	8%	3%
	2001	5%	6%	4%
		A16. En ville (50 km/h)	A18. Routes secondaires (90 km/h)	A17. Autoroutes (100 km/h)
Adéquate	2009	86%	79%	61%
	2008	85%	77%	59%
	2007	88%	80%	57%
	2006	86%	80%	54%
	2005	86%	75%	51%
	2004	87%	77%	51%
	2003	85%	77%	50%
	2002	85%	78%	55%
	2001	83%	77%	54%
		A16. En ville (50 km/h)	A18. Routes secondaires (90 km/h)	A17. Autoroutes (100 km/h)
Trop basse	2009	7%	10%	36%
	2008	7%	11%	38%
	2007	7%	9%	40%
	2006	8%	12%	43%
	2005	9%	14%	46%
	2004	9%	16%	46%
	2003	9%	14%	47%
	2002	9%	14%	42%
	2001	12%	17%	42%

2009 n=1125
2008 n=1126
2007 n=1120
2006 n=1120
2005 n=1106
2004 n=1137
2003 n=1114
2002 n=1008
2001 n=1154

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Les perceptions des conducteurs en ce qui a trait à la législation sur la vitesse varient peu d'année en année. En comparaison avec 2008, on n'observe aucune différence significative.

Encore cette année, les résultats indiquent une tendance à la baisse dans la proportion de conducteurs qui considèrent les limites maximales *trop basses* sur les autoroutes. Pour ce qui est des zones urbaines et des routes secondaires, cette proportion est relativement stable depuis 2007.

Conformément aux années antérieures, la limite de vitesse jugée la plus adéquate par les conducteurs est celle fixée en zones urbaines (86%), suivie de celle des routes secondaires (79%).

Les individus des sous-groupes suivants sont statistiquement plus nombreux à affirmer que les limites de vitesse sont *trop basses* :

...en ville (7% pour l'ensemble) :

- les hommes (10%);
- les non-francophones (12%);
- ceux qui disposent d'un revenu supérieur ou égal à 80 000 \$ (10%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (11%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée dans les zones rurales (12%) et sur les routes secondaires (9%);
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées sur les routes secondaires (21%) et sur les autoroutes (13%);
- les gens qui ne se souviennent pas avoir vu, lu ou entendu de publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (9%);

... sur les routes secondaires (10% pour l'ensemble) :

- les hommes (13%);
- les résidents de Québec RMR (17%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (14%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville (14%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée sur les routes secondaires (31%);
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées en zones urbaines (28%) et sur les autoroutes (20%);
- les personnes qui ont entendu la publicité de la campagne radiophonique au cours des dernières semaines (18%).

... sur les autoroutes (36% pour l'ensemble) :

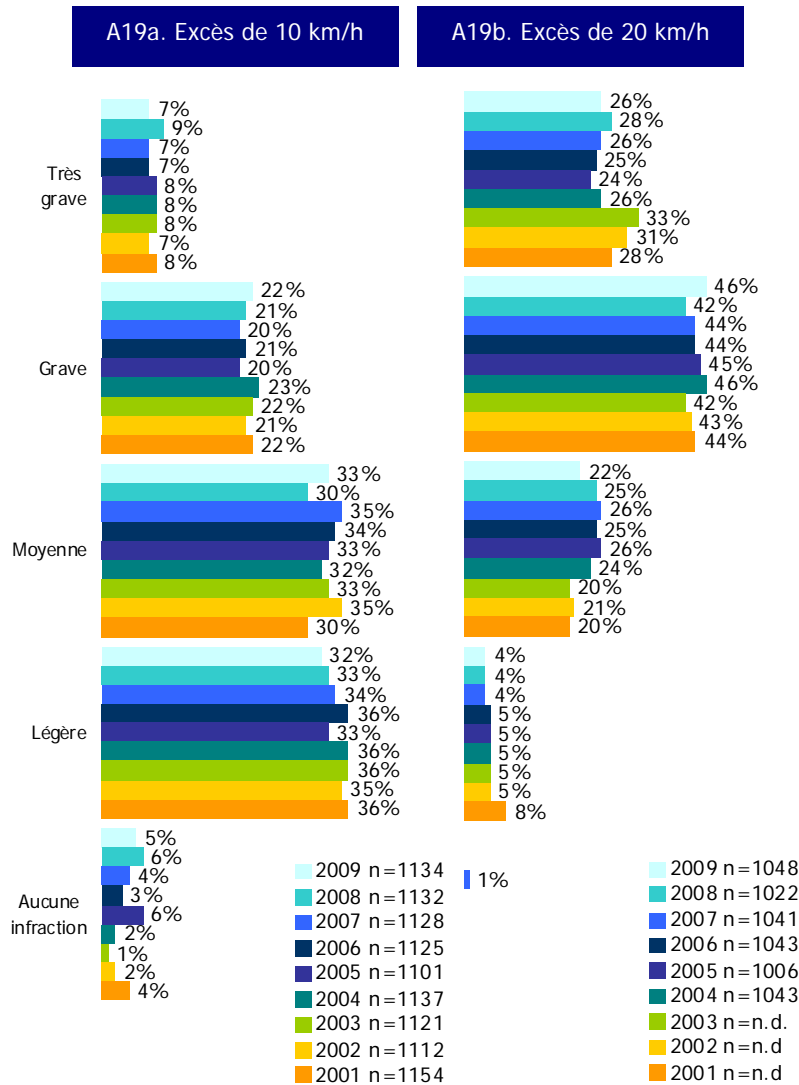
- les hommes (48%);
- les 25 à 44 ans (42%);
- les universitaires (42%);
- les travailleurs (40%);
- les personnes qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (49%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km annuellement (48%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée en ville (49%) et sur les routes secondaires (47%);
- ceux qui trouvent également trop basses les limites de vitesse autorisées en zones urbaines (69%) et sur les routes secondaires (75%);
- les personnes qui ont vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (39%).

3.2 Gravité des infractions pour excès de vitesse

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère?
Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 50 km/h?

Base : conducteurs

Base : conducteurs qui considèrent qu'un excès de 10 km/h est une faute grave, moyenne, légère ou pas une infraction



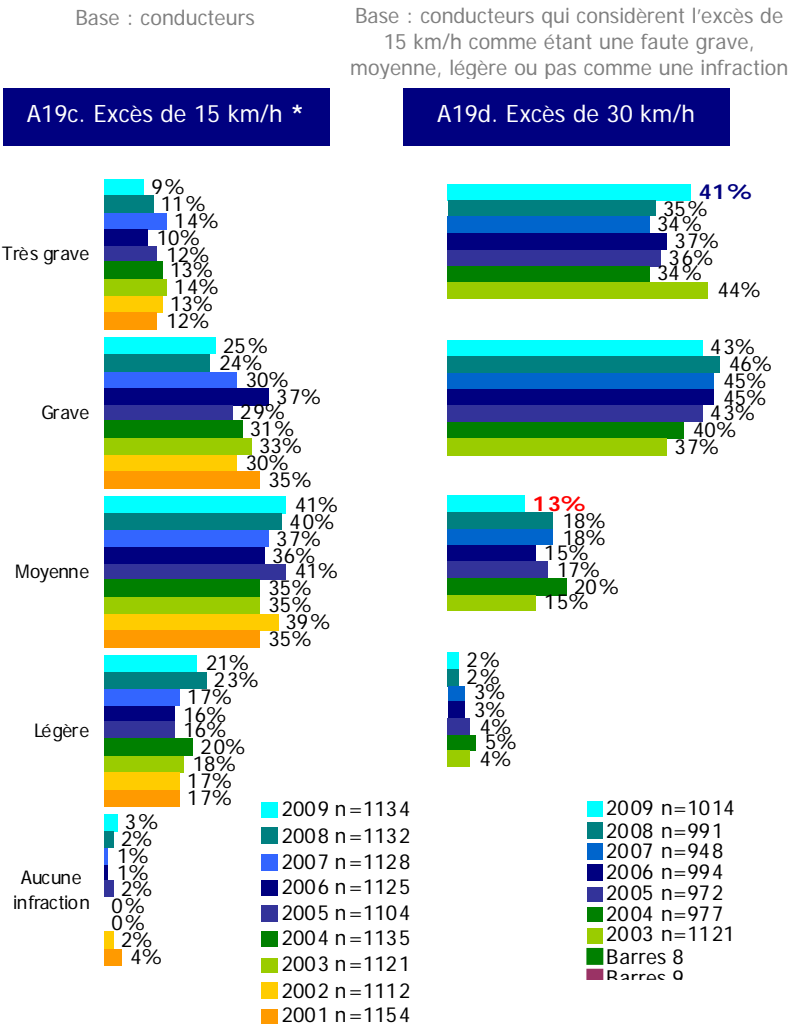
La gravité perçue des écarts de vitesse de 10 km/h et de 20 km/h en zones urbaines est similaire aux années urbaines passées. Encore cette année, les excès de vitesse de 20 km/h dans les zones de 50 km/h sont jugés beaucoup plus sévèrement que ceux de 10 km/h.

Plus précisément, dans le cas d'un excès de 10 km/h, c'est une proportion relativement faible (29% vs 30% en 2008) qui estime que c'est une faute *très grave* ou *grave*. Or, parmi les conducteurs qui considèrent qu'un excès de 10 km/h n'est pas très grave (92%), notons que 72% d'entre eux considèrent qu'un excès de 20 km/h dans une zone de 50 km/h est *très grave* ou *grave* (en 2008, ils étaient 70% à partager cet avis).

L'analyse par segment révèle que parmi ceux qui ne voient pas la gravité d'un excès de 20 km/h en zones urbaines (infraction *légère*), il se trouve une plus forte proportion de conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km (7%), qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise dans les zones urbaines (19%) et sur les routes secondaires (11%) et qui trouvent les limites de vitesse trop basses en ville (13%).

Mentionnons que parmi ceux qui évaluent leur vitesse moyenne en ville à plus de 10 km/h au-delà de la vitesse permise, ce sont tout de même 38% qui considèrent qu'un excès de 20 km/h est une faute *grave* ou *très grave*.

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) très grave, grave, moyenne ou légère? Un excès de vitesse de ... dans une zone où le maximum est de 90 km/h?



* Les résultats des années 2001 à 2007 sont présentés à titre indicatif, puisqu'on évaluait alors la perception d'un excès de vitesse de 20 km/h.

La perception de la gravité d'un excès de vitesse de 15 km/h dans une zone de 90 km/h est sensiblement la même qu'en 2008. Ce sont 34% des conducteurs qui jugent *grave* ou *très grave* une telle infraction (35% en 2008).

En revanche, les résultats indiquent une augmentation de la gravité perçue d'un excès de vitesse de 30 km/h dans une zone de 90 km/h. De fait, parmi les conducteurs qui considèrent l'excès de 15 km/h comme n'étant pas très grave (90%), notons que 41% d'entre eux affirment toutefois qu'un excès de 30 km/h est *très grave* (en 2008, ils étaient 35% de cet avis). En contrepartie, une proportion moindre de conducteurs jugent qu'il s'agit d'une infraction *moyenne* (13% vs 18% l'an dernier).

Les conducteurs les moins sévères envers un excès de 30 km/h dans une zone de 90 km/h (infraction *légère*) sont les hommes (4%), les 20 à 24 ans (10%), ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la limite permise dans les zones urbaines (8%) et sur les routes secondaires (8%), ainsi que ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse permises sur les routes secondaires (10%) et sur les autoroutes (4%).

4. Perception des moyens pour réduire la vitesse

4.1 Surveillance policière sur les routes

A14. La surveillance policière sur les routes devrait être intensifiée pour faire respecter les limites de vitesse.

Base : conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Oui	Non
2009 n=1125	42%	37%	16%	5%	79%	21%
2008 n=1125	47%	35%	13%	6%	82%	18%
2007 n=1122	51%	36%	10%	3%	86%	14%
2006 n=1123	46%	38%	12%	4%	84%	16%
2005 n=1098	43%	40%	12%	5%	83%	17%
2004 n=1136	43%	37%	15%	5%	80%	20%
2003 n=1092	39%	40%	16%	5%	79%	21%
2002 n=1109	39%	40%	15%	6%	79%	21%
2001 n=1154	50%	29%	14%	7%	79%	21%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

En 2009, c'est toujours une majorité de conducteurs (79%) qui est en accord avec une intensification de la surveillance policière sur les routes dans le but de faire respecter les limites de vitesse (82% en 2008).

Ceux qui désapprouvent une surveillance accrue sur les routes se chiffrent à 21% (vs 18% en 2008) et répondent au profil suivant :

- les hommes (25%);
- les 20 à 44 ans (22%);
- les non-francophones (29%);
- les travailleurs (24%);
- les Montréalais (26%);
- les gens qui ont une scolarité de niveau universitaire (26%);
- les personnes ayant un revenu familial annuel de 80 000 \$ ou plus (27%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (28%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h les limites autorisées dans les zones urbaines (50%);
- ceux qui excèdent les limites autorisées sur les routes secondaires (27%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (45%), sur les routes secondaires (52%) et sur les autoroutes (32%);
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (29%).

4.2 Sanctions pour excès de vitesse

A20. Les sanctions encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères.

Base : conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Oui	Non
2009 n=1089	27%	31%	27%	15%	58%	42%
2008 n=1099	34%	27%	24%	15%	61%	39%
2007 n=1090	32%	33%	26%	10%	64%	36%
2006 n=1088	30%	27%	29%	14%	57%	43%
2005 n=1060	26%	30%	29%	15%	56%	44%
2004 n=1110	27%	29%	30%	13%	56%	43%
2003 n=1069	27%	27%	31%	15%	54%	46%
2002 n=1077	25%	27%	30%	18%	52%	48%
2001 n=1154	28%	21%	28%	23%	49%	51%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Note : Les années antérieures : « Les peines encourues... ».

A20B. Selon vous, quelles sont les principales sanctions qu'un conducteur reçoit à la suite d'un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limite permise, par exemple, rouler à 90 km/h dans une zone de 50 km/h ?

Base : conducteurs

	2009 n=903
Amendes	50%
Points d'inaptitude	35%
Suspension du permis de conduire	11%
Saisie du véhicule	1%
Autre	3%

La moitié (50%) des conducteurs interrogés savent qu'un conducteur intercepté pour un grand excès de vitesse doit payer une amende. Une proportion de 35% estime que des points d'inaptitudes représentent la principale sanction pour ce type d'infraction et 11% savent que la sanction peut aller jusqu'à la suspension du permis de conduire.

En 2009, 58% des conducteurs interrogés sont en accord avec l'augmentation de la sévérité des sanctions encourues pour les excès de vitesse. En contrepartie, 42% sont en désaccord sur la question. D'un point de vue statistique, ces résultats sont similaires à ceux de l'an dernier (61% en accord et 39% en désaccord).

Voici les sous-groupes pour lesquels on retrouve des proportions significativement plus importantes de conducteurs qui sont en désaccord (*plutôt* et *tout à fait*) avec une sévérité accrue des peines pour excès de vitesse :

- les hommes (45%);
- les travailleurs (47%);
- ceux qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (52%);
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau universitaire (48%);
- les résidents de Québec RMR (53%);
- les conducteurs qui outrepassent la limite de vitesse autorisée dans les zones urbaines (51%) et sur les routes secondaires (50%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (61%), sur les routes secondaires (64%) et sur les autoroutes (55%);
- les personnes qui ont vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (44%).

4.3 Importance de rouler moins vite

A21. Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h.

Base : conducteurs

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Oui	Non
2009 n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
2008 n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
2007 n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
2006 n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%
2005 n=1099	53%	29%	14%	4%	82%	18%
2004 n=1134	50%	33%	13%	4%	83%	17%
2003 n=1097	50%	31%	13%	6%	81%	19%
2002 n=1103	47%	35%	13%	5%	82%	18%
2001 n=1154	45%	30%	15%	10%	75%	25%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

La majorité des conducteurs sondés (80%) sont *plutôt* ou *tout à fait d'accord* avec le fait qu'il est très important d'amener les gens à rouler moins vite dans les zones de 50 km/h. Cette proportion est statistiquement inférieure à celle de l'an dernier (83%).

En contrepartie, la proportion de conducteurs en désaccord avec l'importance d'amener les automobilistes à réduire leur vitesse en zones urbaines se chiffre à 20% (17% en 2008).

Parmi les sous-groupes suivants, on retrouve davantage de gens en désaccord (*plutôt* ou *tout à fait*) avec cette idée :

- les hommes (23%);
- les résidents de Montréal RMR (26%);
- ceux qui détiennent une scolarité de niveau collégial (24%);
- les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville (43%) et sur les routes secondaires (33%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (49%), sur les routes secondaires (31%) et sur les autoroutes (28%).

A21. et A22. Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de...

Base : conducteurs

		Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	Oui	Non
2009	Zones de 50 km/h n=1121	48%	32%	14%	6%	80%	20%
	Zones de 90 km/h n=1116	32%	35%	25%	8%	67%	33%
2008	Zones de 50 km/h n=1124	54%	29%	12%	5%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1112	32%	37%	22%	10%	69%	31%
2007	Zones de 50 km/h n=1121	53%	33%	11%	3%	87%	13%
	Zones de 90 km/h n=1111	33%	38%	21%	7%	72%	28%
2006	Zones de 50 km/h n=1117	51%	32%	11%	6%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1119	29%	35%	26%	10%	64%	36%
2005	Zones de 50 km/h n=1099	53%	29%	14%	4%	82%	18%
	Zones de 90 km/h n=1095	29%	38%	25%	7%	67%	33%
2004	Zones de 50 km/h n=1134	50%	33%	13%	4%	83%	17%
	Zones de 90 km/h n=1132	28%	35%	28%	10%	63%	38%
2003	Zones de 50 km/h n=1097	50%	31%	13%	6%	81%	19%
	Zones de 90 km/h	31%	36%	23%	10%	67%	33%

Note : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Encore cette année, les conducteurs interrogés croient plus important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de 50 km/h (80%, *tout à fait ou plutôt d'accord*) que dans celles de 90 km/h (67%, *tout à fait ou plutôt d'accord*).

Malgré les fluctuations observées durant les dernières années, les pourcentages d'automobilistes qui souhaitent une réduction de la vitesse sur les routes secondaires ou en zones urbaines sont équivalents à ceux de 2003.

Les sous-groupes suivants sont plus nombreux à être en désaccord avec l'importance d'abaisser la vitesse dans les zones de 90 km/h (33% pour l'ensemble) :

- les hommes (40%);
- les gens dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus (37%);
- les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km (45%);
- ceux qui dépassent les limites autorisées dans les zones urbaines et sur les routes secondaires (40% dans les deux cas);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse en ville (61%), sur les routes secondaires (68%) et sur les autoroutes (50%).

4.4 Efficacité perçue du photo-radar

D3. À votre avis, l'utilisation du photo-radar sera-t-il un moyen ... pour réduire la vitesse sur les routes ?

Ensemble des répondants

	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	Nsp / Nrp	Oui	Non
2009 n=1153	30%	41%	19%	8%	2%	71%	27%
2008 n=1152	31%	37%	16%	12%	3%	68%	28%
2007 n=1149	29%	42%	16%	10%	3%	71%	26%
2006 n=1150	34%	38%	15%	12%	1%	72%	27%
2005 n=1150	28%	38%	16%	15%	3%	66%	31%
2004 n=1155	25%	41%	15%	17%	2%	66%	32%
2003 n=1116	29%	40%	19%	12%	-	69%	31%
2002 n=1153	29%	34%	17%	17%	-	63%	34%
2001 n=1178	21%	39%	23%	17%	-	60%	40%

Note : En 2003, 2002 et 2001 : Base conducteurs; pour ces années, les résultats excluaient les NSP et les refus.

Note : En 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen...pour réduire la vitesse sur les routes ? ».

Note : Les années précédentes à 2008 : « À votre avis, l'utilisation du photo-radar serait-il un moyen... pour les policiers afin de réduire ... ».

En 2009, 71% des répondants croient que le photo-radar sera un moyen efficace pour réduire la vitesse sur les routes. Cette proportion est similaire à celle enregistrée en 2008 (68%).

À l'inverse, 27% doutent de l'efficacité du photo-radar pour réduire la vitesse sur les routes.

Les sous-groupes suivants ont plus tendance à douter de l'utilité du photo-radar (proportions significativement plus importantes de *peu efficace* et *pas du tout efficace*):

- les hommes (30%)
- les 20 à 24 ans (50%);
- les étudiants (38%);
- les francophones (28%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (36%);
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou plus la limite autorisée en zones urbaines (40%) et sur les routes secondaires (37%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (36%) et sur les autoroutes (34%);
- les personnes qui ont vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (30%).

Il est intéressant de noter que ce profil présente quelques similitudes avec celui des conducteurs les plus à risque en matière de vitesse au volant.

4.5 Opinion envers l'installation de photo-radars

D3B. Êtes-vous personnellement TRÈS FAVORABLE, PLUTÔT FAVORABLE, PLUTÔT DÉFAVORABLE ou TRÈS DÉFAVORABLE à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec ?

Ensemble des répondants

	2009 n=1153
Très favorable	32%
Plutôt favorable	36%
Plutôt défavorable	15%
Très défavorable	15%
Ne sait pas / Refus	2%
Total favorable	68%
Total défavorable	30%

La présente question visait à obtenir une mesure brute du taux de support de la population à l'égard des photo-radars, c'est-à-dire sans égard aux conditions d'installation qui prévalent actuellement dans le cadre du projet pilote en cours au Québec et qui prévoit notamment que ceux-ci soient installés dans des endroits à risque et qu'ils soient annoncés à l'avance.

Ceci étant, on constate que 68% des répondants sont favorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec, dont 32% se disent *très favorables*.

Par contre, 30% déclarent qu'ils sont défavorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec.

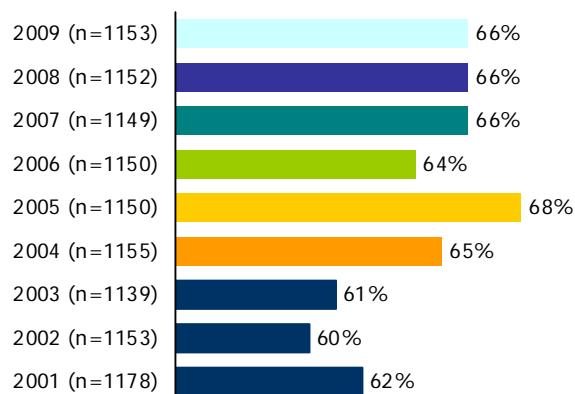
Les sous-groupes suivants sont plus enclins à être défavorables à l'installation de photo-radars sur les routes du Québec (proportions significativement plus élevées de *plutôt* ou *très défavorables*):

- les hommes (36%)
- les 35 à 44 ans (36%);
- les travailleurs (33%);
- les personnes dont le revenu familial annuel est supérieur à 60 000 \$ (35%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (45%);
- ceux qui excèdent de 10 km/h ou plus la limite autorisée en zones urbaines (66%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée sur les routes secondaires (38%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse dans les zones urbaines (53%), sur les routes secondaires (52%) et sur les autoroutes (46%).

4.6 Limitation de la vitesse maximale des véhicules

D4. Selon vous, la vitesse maximale des véhicules devrait-elle être limitée lors de leur fabrication ?

Ensemble des répondants
(% de oui)



D5. À quelle vitesse devrait-on limiter (barrer) les véhicules lors de la fabrication ?

Base : ceux qui souhaiteraient que la vitesse maximale des véhicules soit restreinte

	100 km/h ou moins	De 101 à 125 km/h	De 126 à 140 km/h	Plus de 140 km/h
2009 n=797	20%	45%	19%	12%
2008 n=792	20%	43%	21%	13%
2007 n=810	21%	40%	24%	13%
2006 n=769	14%	45%	26%	14%
2005 n=827	14%	39%	24%	19%
2004 n=787	23%	38%	23%	15%
2003 n=697	21%	42%	24%	13%
2002 n=709	18%	43%	27%	12%
2001 n=727	22%	40%	25%	13%

Moyenne :

2009 : 123,1 km/h
 2008 : 122,0 km/h
 2007 : 123,0 km/h
 2006 : 124,9 km/h
 2005 : 127,0 km/h
 2004 : 124,0 km/h
 2003 : 123,0 km/h
 2002 : 124,0 km/h

Depuis 2007, les deux tiers (66%) des détenteurs de permis sont favorables à une limitation de la vitesse maximale des véhicules au moment de leur fabrication.

Parmi ceux qui souhaiteraient que la vitesse maximale des véhicules soit limitée, 64% suggèrent de la limiter entre 101 km/h et 140 km/h. Une proportion de 20% des répondants suggèrent plutôt de barrer la vitesse à 100 km/h ou moins. Ces résultats sont stables depuis 2007.

La limite de vitesse maximale proposée par les répondants s'élève, en moyenne, à 123,1 km/h. Ce résultat est similaire à ceux enregistrés en 2007 et en 2008.

Le profil des répondants qui sont contre une limitation de la vitesse maximale des véhicules lors de leur fabrication est le suivant :

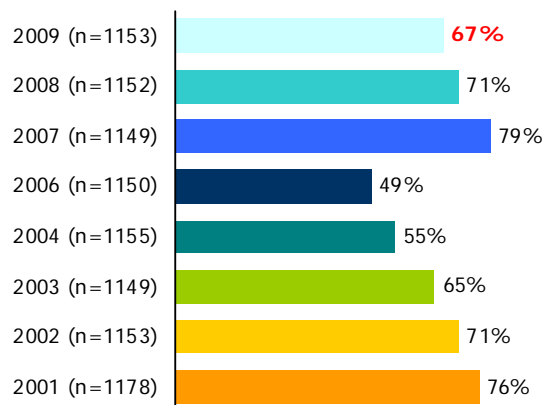
- les hommes (38%);
- les 16 à 24 ans (54%);
- les gens détenant une scolarité de niveau collégial (37%);
- ceux qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (39%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (44%);
- ceux qui excèdent la limite autorisée dans les zones urbaines (40%) ou sur les routes secondaires (38%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse dans les zones urbaines (48%), sur les routes secondaires (49%) et sur les autoroutes (44%);
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2009 » (51%).

5. Notoriété, évaluation et compréhension de la publicité télévisée

5.1 Rappel spontané des publicités sur la vitesse au volant

B1. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant ?

Ensemble des répondants
(% de oui)



Note : Rappelons qu'en 2005, la SAAQ n'a pas diffusé de publicité sur la vitesse au volant à l'intention des conducteurs de 25 à 44 ans, mais a rediffusé une publicité qui ciblait les 16 à 24 ans. Pour cette raison, dans ce chapitre, les résultats excluent l'année 2005.

Spontanément, 67% des détenteurs de permis se souviennent avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant au cours des dernières semaines. Après avoir connu un gain spectaculaire en 2007 (79%), ce taux a diminué en 2008 (71%) et en 2009 (67%).

Malgré cette baisse significative, le bruit publicitaire en 2009 demeure élevé.

Les 20 à 24 ans (83%), les francophones (68%), les gens qui détiennent une scolarité de niveau collégial (71%), ceux qui dépassent de 10 km/h ou moins les limites permises en ville (72%) et sur les routes secondaires (70%) ainsi que ceux qui trouvent trop basses la vitesse autorisée sur les autoroutes (72%) sont plus nombreux à se rappeler spontanément des publicités sur la vitesse au volant.

À l'inverse, les non-francophones (57%), ceux qui disposent d'un revenu familial inférieur à 40 000 \$ (60%), ceux qui ne roulent pas plus vite que la limite dans les zones de 50 km/h et sur les routes secondaires (62% dans les deux cas) ainsi que ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur l'autoroute (64%) sont moins nombreux à s'en souvenir de façon spontanée.

5.2 Éléments de publicité retenus spontanément

B2A. Dites-moi ce dont vous vous rappelez comme publicité à ce propos ? Y a-t-il autre chose dont vous vous souvenez ?

Base : ceux qui se souviennent d'avoir vu, lu ou entendu de la publicité sur la vitesse au volant

Ensemble des 5 premières mentions		2009 n=758
---PUBLICITÉ---	Publicité télévisée « Vitesse 2009 »	43%
	Publicité radiophonique « Vitesse 2009 »	2%
	Publicité de la SAAQ (autre ou sans précision)	2%
	Publicité télévisée « Alcool au volant » - Jeunes qui sortent d'un bar - 2007	1%
	Publicité télévisée « Alcool au volant » - Couple qui sortent d'une soirée chez des amis - 2009	1%
SLOGAN	Slogan « La vitesse tue »	9%
	Slogan « On est tous responsables de notre conduite »	1%
	Slogan « Un accident ça frappe beaucoup de monde »	1%
-----AUTRE-----	Reportage dans les médias (radio, télé, journaux, etc.)	8%
	Panneaux sur la route	8%
	Accidents / Blessés / Morts	6%
	La vitesse au volant	4%
	L'alcool au volant	3%
	Ralentissez! / Ralentir / Ne pas rouler vite	3%
	Hausse des amendes / Perte d'un plus grand nombre de points de démerite	2%
	Autre	7%
	Ne sait pas / Refus	15%

Spontanément, 43% des répondants qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu une publicité sur la vitesse au volant identifient la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 ». Cette année, la notoriété spontanée de la publicité télévisée sur la vitesse au volant est particulièrement élevée comparativement aux années antérieures (19% en 2008, 37% en 2007 et 22% en 2006)*.

Le slogan « La vitesse tue » demeure le slogan le plus connu, avec un taux de notoriété spontanée de 9% (8% en 2008, 7% en 2007 et 11% en 2006 et 2004). À l'instar de 2008, seulement 1% des répondants ont retenu le slogan de la campagne « On est tous responsables de notre conduite ».

Soulignons qu'en 2009, 8% de ceux qui se souviennent avoir vu, lu ou entendu une publicité sur la vitesse au volant ont spontanément nommé les reportages dans les médias et les panneaux routiers (7% en 2008 dans les deux cas). Une proportion de 2% ont spontanément nommé la hausse des amendes et la perte d'un plus grand nombre de points de démerite (5% en 2008).

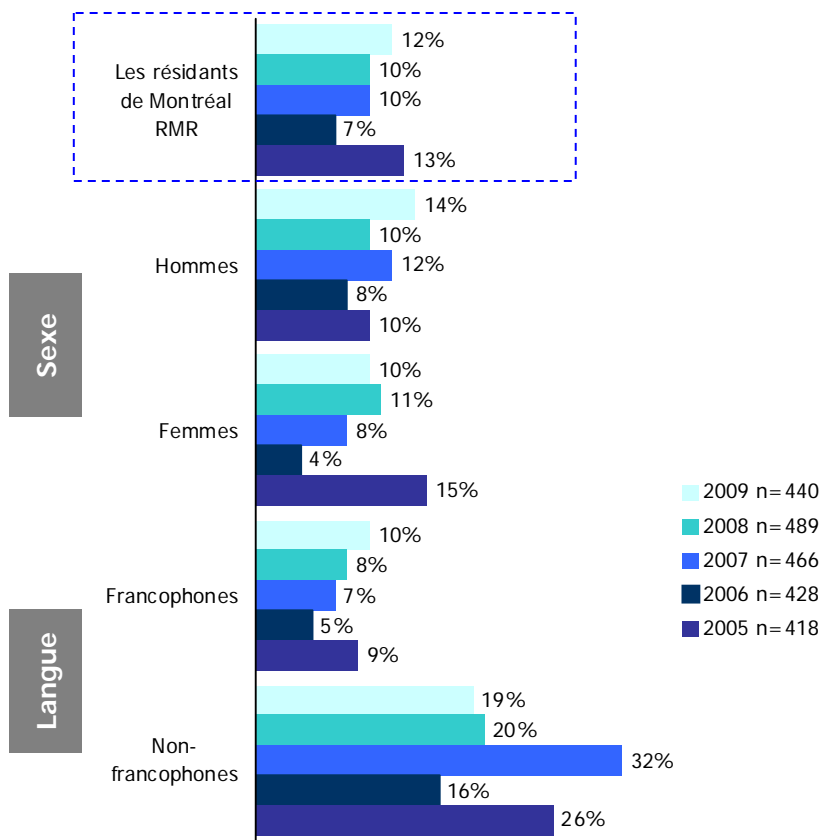
* Le comparatif de 2004 à 2009 est présenté à l'annexe 1

5.3 Pénétration de la publicité radio de la campagne 2009

BX. Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir entendu, sur une STATION DE RADIO ANGLOPHONE, une publicité où le narrateur explique que se faire un café, nourrir le chien, se raser, vider le lave-vaisselle, etc. prend le même temps que le temps que l'on gagne lorsqu'on roule vite et que le risque d'accident est d'autant plus élevé ?

Résidents de Montréal RMR seulement

-LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE-



Note : Titre des publicités radio (2005 à 2009)

Publicité radio de la campagne 2009

« We are all responsible for our conduct on the road »

Publicité radio de la campagne 2008

« Anything can happen in a 50 km/h zone, slow down. »

Publicité radio de la campagne 2007

« We are all responsible for our conduct on the road »

Publicité radio de la campagne 2006 « Slow the Drive, Stay Alive »

Publicité radio de la campagne 2005 « Speed can slow you down for live »

La publicité radio de la campagne 2009 diffusée en anglais auprès des résidents de Montréal RMR a rejoint 12% d'entre eux. Ce résultat est similaire sur le plan statistique à celui enregistré en 2008 et en 2007 (10% dans les deux cas).

Lorsqu'on reporte le taux de 12% sur l'ensemble des titulaires de permis interrogés, on obtient un taux de pénétration de 5% pour le message radio.

À noter que la différence entre les hommes (14%) et les femmes (10%) se souvenant avoir entendu la publicité radio n'est pas statistiquement significative.

Les groupes qui ont été les moins rejoints par la publicité radio 2009 sont les francophones (10%) et les retraités (5%).

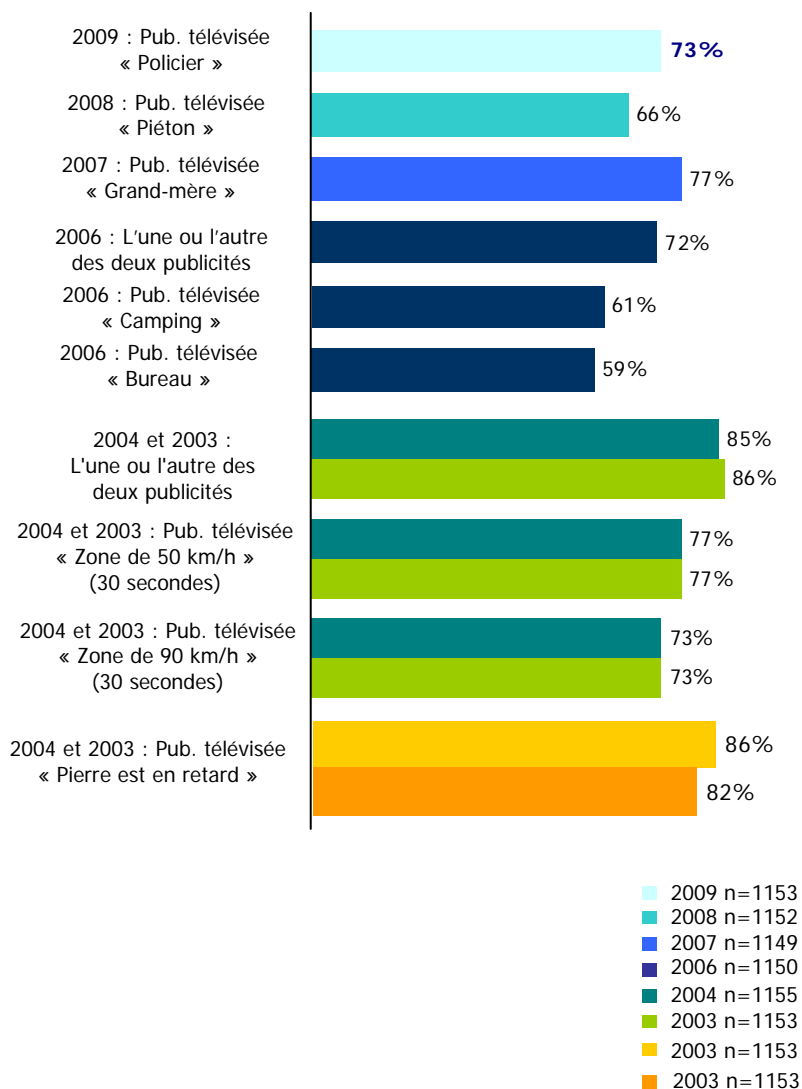
À l'opposé, les non-francophones (19%), les travailleurs (14%) et les conducteurs qui roulent moins vite que la limite autorisée dans les zones urbaines (21%) sont statistiquement plus nombreux à avoir été rejoints.

5.4 Pénétration de la publicité télévisée de la campagne 2009

B3A. AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse.

Ensemble des répondants

-LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE-



En 2009, 73% des titulaires de permis ont remarqué la publicité télévisée « Policier ». En comparaison au résultat de l'année dernière (66%), il s'agit d'une augmentation significative de 7 points de pourcentage.

La proportion de personnes rejointes par la publicité télévisée de la campagne 2009 est statistiquement supérieure chez :

- les hommes (75%);
- les gens détenant une scolarité de niveau collégial (77%);
- les francophones (78%);
- les résidents des régions autres que celles de Montréal et de Québec (77%);
- les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins les limites de vitesse en ville (80%);
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse dans les zones urbaines (74%).

En revanche, les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement moins nombreuses à avoir remarqué la publicité télévisée :

- les femmes (70%);
- les universitaires (66%);
- les résidents de Montréal RMR (67%);
- les non-francophones (27%);
- les conducteurs qui roulent moins vite que la vitesse permise en ville (61%) et dans les zones de 90 km/h (56%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse dans les zones urbaines (54%);
- ceux qui trouvent trop élevées les limites de vitesse sur l'autoroute (56%).

5.5 Pénétration totale des publicités télévisée et radio

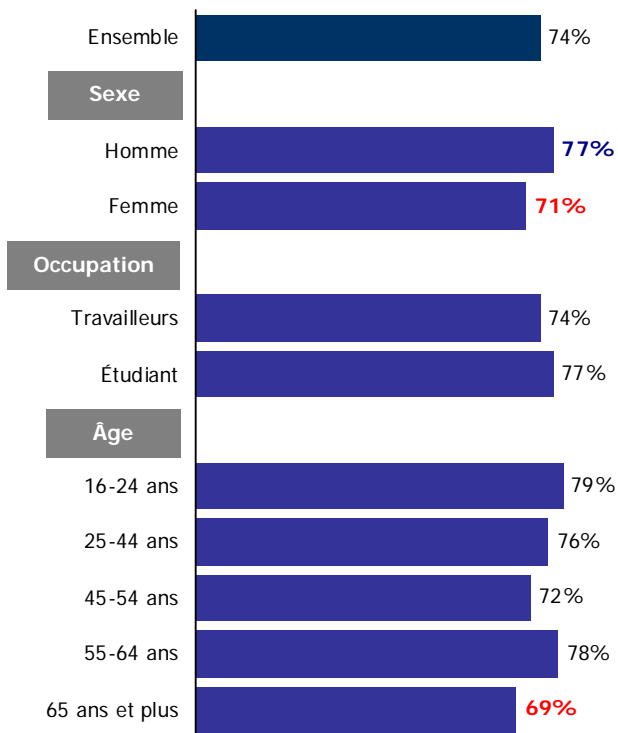
-LES % REPRÉSENTENT LE TAUX DE NOTORIÉTÉ TOTALE -

Pénétration des principales composantes	2009
▪ Publicité télévisée « Policier » n=1153	73%
▪ Publicité radio n=440	12%
NOTORIÉTÉ TOTALE	74%

Au total, en 2009, le taux de pénétration de la publicité télévisée et de la publicité radio s'élève à 74%. Comparativement à l'année dernière, il s'agit d'une augmentation (68% en 2008). Lors des études précédentes, le taux de pénétration était de 79% en 2007 et de 73% en 2006.

On constate que les hommes (77%), les francophones (79%), les résidents des régions autres que celles de Montréal et Québec (77%), les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins la limite permise en ville (82%) ainsi que ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse en ville (76%) ont été plus nombreux à être rejoints par la campagne « Vitesse 2009 ».

% des titulaires de permis qui ont été rejoints par la campagne « Vitesse 2009 » n=1153



5.6 Facilité à comprendre la publicité télévisée

B4. Trouvez-vous que cette publicité télévisée est... ?

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Publicité « Policier » 2009 n=836
Très facile à comprendre	62%
Facile à comprendre	35%
Difficile à comprendre	2%
Très difficile à comprendre	1%
Total facile	97%
Total difficile	3%

La quasi-totalité (97%) des répondants qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » la trouve facile à comprendre. Ce sont même 62% qui la trouvent *très facile à comprendre*.

5.7 Réalisme de la publicité télévisée

B5. Selon vous, cette publicité télévisée est-elle... ?

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

		Très réaliste	Assez réaliste	Peu/ Pas du tout réaliste
2009	Publicité télévisée « Policier » (n=836)	53%	41%	4%
2008	Publicité télévisée « Piéton » (n=741)	59%	37%	4%
2007	Publicité télévisée « Grand-mère » (n=890)	52%	44%	4%
2006	Publicités télévisées « Bureau » / « Camping » (n=835)	55%	38%	7%
2004	Zone de 50 km/h ⁴ n=893	53%	41%	6%
	Zone de 90 km/h ⁵ n=839	59%	35%	6%
2003	Zone de 50 km/h ⁶ n=861	54%	41%	5%
	Zone de 90 km/h ⁷ n=831	57%	38%	5%
2002	Publicité « Pierre est en retard » n=975	59%	36%	5%
2001	Publicité « Pierre est en retard » n=970	59%	34%	7%

Note : En 2004 et avant : « Selon vous, ce message... »

Parmi les titulaires de permis de conduire qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 », la quasi-totalité (94%) la juge réaliste. Ce sont même 53% d'entre eux qui considèrent la publicité comme étant *très réaliste*. Soulignons que la proportion de répondants qui la jugent *très réaliste* a diminué de façon significative cette année (perte de 6 points de pourcentage).

Une minorité de 4% est d'avis contraire et trouve que cette publicité manque de réalisme. Cette proportion est identique à l'an dernier.

Le profil de segmentation de ceux qui trouvent la publicité de la campagne « Vitesse 2009 » *peu ou pas du tout réaliste* est le suivant :

- les hommes (6%);
- les conducteurs qui considèrent comme trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes (8%);
- les personnes qui ont entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2009 » (13%).

Inversement, voici le profil de segmentation de ceux qui trouvent la publicité de la campagne « Vitesse 2009 » *assez ou très réaliste* :

- les femmes (97%);
- les conducteurs qui considèrent comme adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (97%).

⁴ « Zone de 50 km/h » (télé 30 secondes)

⁵ « Zone de 90 km/h » (télé 30 secondes)

⁶ « Zone de 50 km/h » (télé 30 secondes)

⁷ « Zone de 90 km/h » (télé 30 secondes)

5.8 Notoriété spontanée du slogan « On est tous responsables de notre conduite. »

B10. Pouvez-vous me dire le ou les slogans qui étaient utilisés dans cette publicité télévisée sur la vitesse au volant ?

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835	2004 n=991	2003 n=1013
Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule.	13%*	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
La vitesse tue.	8%	14%	12%	10%	20%	16%
Rouler plus vite augmente le risque d'accident.	6%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ça ne vaut pas la peine de risquer sa vie afin gagner quelques minutes.	2%*	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Maintenant vous le savez.	1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Prendre quelques minutes de plus. / Ne pas se presser pour être en vie.	1%*	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Pensez-y. Ralentissez. -Vitesse 2003 et 2004-	1%	2%	2%	1%	3%	2%
Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. - Vitesse 2008 -	-	2%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Sur la route, ralentissez. - Vitesse 2006 -	-	-	3%	1%	n.a.	n.a.
Un accident ça frappe beaucoup de monde. - Vitesse 2007 -	-	-	2%	n.a.	n.a.	n.a.
On est tous responsables de notre conduite.	-	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
Le stress peut causer des accidents.	-	-	-	7%	n.a.	n.a.
À partir de ce moment, vous êtes dangereux. - Vitesse 2006 -	-	-	-	4%	n.a.	n.a.
L'impatience peut tuer.	-	-	-	3%	n.a.	n.a.
Le stress (sans précision)	-	-	-	2%	n.a.	n.a.
Il y a des limites à être pressé.	-	-	-	2%	n.a.	n.a.
Ralentissez / Roulez moins vite.	-	-	-	1%	2%	13%
Autres	4%	4%	4%	4%	7%	15%
Ne sait pas / Refus	69%	79%	80%	68%	67%	54%

Le slogan de la campagne « Vitesse 2009 », soit « On est tous responsables de notre conduite », n'a pas été nommé spontanément. Cependant, les répondants ont retenu le message du policier expliquant que le gain de temps ne vaut pas le risque encouru par un excès de vitesse (*16% au total). La phrase « Maintenant vous le savez », présente dans la publicité, a également été citée par certaines personnes (1%).

Bien que le slogan « La vitesse tue » soit toujours présent à l'esprit des Québécois, une plus faible proportion des répondants l'ont mentionné cette année (8%, contre 14% en 2008).

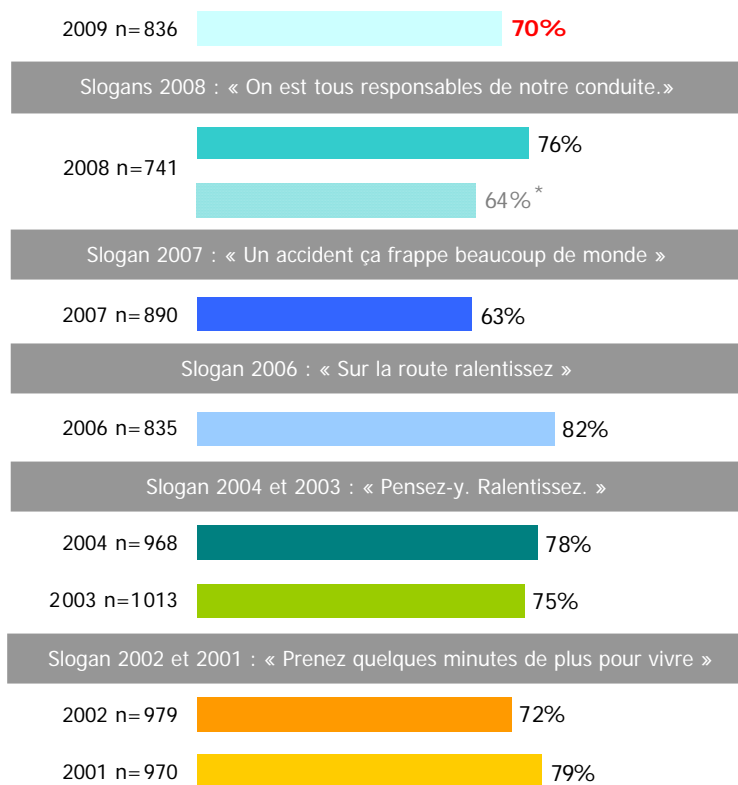
Par ailleurs, ce sont 69% des répondants qui ne se sont pas prononcés sur la question (*Ne sait pas / Refus*). Ce résultat est inférieur à celui de l'an dernier (79% en 2008).

Ces données indiquent que le slogan de la présente campagne n'a pas été retenu, mais que le message véhiculé a été compris. Rappelons qu'en 2008, parmi les répondants qui avaient vu les publicités télévisées, 2% étaient en mesure de formuler le slogan. En 2007, la proportion était de 2%, en 2006, 1%, en 2004, 3% et en 2003, 2%.

5.9 Pénétration du slogan « On est tous responsables de notre conduite »

BXY. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite » ?

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée
(% de oui)



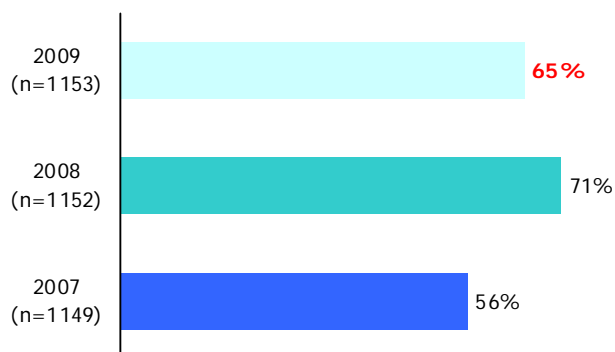
* En 2008, un autre slogan était également évalué : « Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. »

De façon assistée, la notoriété du slogan « On est tous responsables de notre conduite » se situe à 70% auprès de ceux qui ont vu la publicité télévisée. En 2008, ce slogan obtenait un taux de notoriété de 76% chez les répondants ayant vu la publicité télévisée de la campagne. Il s'agit d'une baisse significative de 6 points de pourcentage par rapport à l'an dernier.

À titre indicatif, l'autre slogan utilisé dans la campagne « Vitesse 2008 », à savoir « Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez. » obtenait un taux de notoriété de 64%.

**BXY. Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan
« On est tous responsables de notre conduite » ?**

Ensemble des répondants
(% de oui)



Parmi l'ensemble des titulaires de permis, 65% se souviennent d'avoir vu ou entendu le slogan « On est tous responsables de notre conduite ». En comparaison avec l'an dernier, il s'agit d'une perte significative de 6 points de pourcentage.

Le taux de notoriété assistée de ce slogan est significativement plus élevé chez :

- les 16 à 34 ans (76%);
- les francophones (66%);
- les étudiants (83%);
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (69%);
- ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 40 000 \$ (72%);
- les résidents d'une autre région que Québec RMR et Montréal RMR (67%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (72%);
- ceux qui dépassent de 10 km/h ou moins la limite de vitesse en ville (68%);
- ceux qui dépassent de 10 km/h ou plus la limite de vitesse sur les routes secondaires (74%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée (70%) et celles qui ont entendu la publicité radiophonique (81%) de la campagne « Vitesse 2009 ».

5.10 Message véhiculé par la publicité télévisée

B13A. D'après vous, quelle est l'idée principale qu'on essaie de communiquer par cette publicité télévisée ? Y a-t-il autre chose ?

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

3 mentions possibles	2009 n=836	2008 n=741	2007 n=890	2006 n=835	2004 n=993
Inciter à réduire sa vitesse de conduite / Réduire sa vitesse au volant	26%	28%	32%	50%	56%
On est tous responsables de notre conduite	24%	19%	13%	-	-
Respecter les limites de vitesse	14%	17%	13%	10%	13%
Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule	14%	-	-	-	-
Rouler plus vite augmente le risque d'accident	12%	-	-	-	-
Être prudent / Faire attention sur les routes	7%	14%	13%	13%	20%
Prendre son temps / Aller moins vite ⁸	6%	3%	12%	10%	8%
La vitesse, c'est dangereux / La vitesse au volant est dangereuse	5%	7%	9%	8%	11%
La vitesse tue	4%	5%	13%	6%	7%
On peut blesser quelqu'un si on roule trop vite	4%	2%	1%	3%	-
Ça ne sert à rien de se presser et de risquer sa vie / Vaut mieux arriver en retard et en vie	4%	-	4%	-	-
Pensez aux autres / Pas seuls sur la route	3%	8%	2%	-	3%
On peut tuer quelqu'un si on roule trop vite	3%	1%	2%	3%	-
Notre comportement / État d'esprit peut nuire à notre conduite	2%	9%	4%	10%	-
Un accident ça frappe beaucoup de monde	2%	3%	4%	-	-
Les zones de 50 km/h sont particulièrement dangereuses	1%	8%	-	-	-
Ne pas conduire en état d'ébriété / Pas d'alcool au volant / Ne pas boire et conduire	1%	2%	3%	2%	3%
La vitesse peut faire perdre le contrôle	1%	1%	1%	1%	-
Mieux planifier ses déplacements	1%	-	1%	2%	-
Être attentif en conduisant	-	4%	-	-	-
Réduire son stress	-	1%	1%	16%	-
Un accident, ça peut arriver à tout le monde	-	1%	n/a	n/a	n/a
Un accident a des conséquences sur d'autres personnes de l'entourage	-	-	8%	-	-
Éviter, diminuer les accidents, la mortalité sur les routes	-	-	-	2%	-
Les dangers du cellulaire au volant	-	-	-	1%	-
Faire prendre conscience des risques liés à la vitesse	-	-	-	-	21%
Autres	4%	3%	10%	8%	7%
Ne sait pas / Refus	4%	3%	2%	1%	2%

Note : En 2004 : « ...qu'on essaie de communiquer par cette campagne publicitaire ? »

La plupart des répondants qui se souviennent d'avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » ont bien saisi le message principal, à savoir qu'il faut ralentir sur la route. En effet, la grande majorité des mentions font référence à la réduction de la vitesse, à la responsabilité du conducteur, aux limites à respecter et aux risques inutiles dus aux excès de vitesse.

⁸ En 2004 : Cette catégorie comprenait les mentions « Prendre son temps peut nous sauver la vie » et « Ne vaut pas la peine d'aller plus vite / de prendre des risques ».

6. Impact perçu de la publicité télévisée

6.1 Conscientisation sur la vitesse au volant

C2A. Degré d'accord avec l'affirmation : « Cette publicité vous a fait réfléchir sur la vitesse au volant ».

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Vitesse 2009 n=836	Vitesse 2008 n=741	Vitesse 2007 n=890	Vitesse 2006 n=835
Tout à fait d'accord	50%	58%	54%	49%
Plutôt d'accord	33%	27%	31%	34%
Plutôt en désaccord	10%	8%	9%	13%
Tout à fait en désaccord	6%	6%	4%	4%
Ne sait pas / Refus	1%	1%	1%	-
Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord	83%	85%	86%	83%
Plutôt en désaccord/ Tout à fait en désaccord	16%	13%	14%	17%

Comme par le passé, la grande majorité (83%) des titulaires de permis qui se souviennent de la publicité de la campagne « Vitesse 2009 » sont d'accord pour dire qu'elle les a fait réfléchir sur la vitesse au volant.

Les plus réceptifs à la publicité se concentrent chez (proportions statistiquement supérieures de *tout à fait d'accord* et *plutôt d'accord*) :

- les 20 à 24 ans (96%);
- les gens qui détiennent une scolarité de niveau primaire ou secondaire (87%);
- ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 000 \$ (97%) ou compris entre 60 000 \$ et 80 000 \$ (92%);
- les conducteurs qui roulent aux limites permises en zones urbaines (86%) et sur les routes secondaires (87%);
- ceux qui jugent adéquates les limites de vitesse sur les autoroutes (86%).

En revanche, les sous-groupes suivants sont proportionnellement plus nombreux à être en désaccord avec le fait que la publicité les a fait réfléchir sur la vitesse au volant :

- les gens qui détiennent une scolarité de niveau collégial (19%);
- ceux dont le revenu familial annuel est compris entre 40 000 \$ et 60 000 \$ (20%);
- les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km par année (21%);
- ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (25%);
- ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur l'autoroute (23%).

6.2 Incitation à réduire personnellement sa vitesse au volant

C2B. Degré d'accord avec l'affirmation : « Suite à cette publicité, vous avez personnellement réduit votre vitesse au volant ».

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Vitesse 2009 n=836	Vitesse 2008 n=741	Vitesse 2007 n=890	Vitesse 2006 n=835
Tout à fait d'accord	21%	27%	17%	18%
Plutôt d'accord	20%	24%	24%	22%
Plutôt en désaccord	35%	26%	35%	31%
Tout à fait en désaccord	22%	19%	20%	28%
Ne sait pas / Refus	3%	3%	3%	1%
Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord	41%	51%	41%	40%
Plutôt en désaccord/ Tout à fait en désaccord	57%	46%	56%	59%

Parmi les titulaires de permis qui ont été rejoints par la campagne « Vitesse 2009 », 41% disent avoir personnellement réduit leur vitesse au volant après avoir vu la publicité. Cette proportion a perdu 10 points de pourcentage par rapport à l'an dernier, revenant au niveau de 2007.

En contrepartie, 57% indiquent ne pas avoir été incités à ralentir suite au visionnement de la publicité, ce qui représente une hausse significative par rapport à 2008 (46%).

Les résultats indiquent que les étudiants (71%), les gens qui détiennent une scolarité de niveau universitaire (65%), ceux qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (68%), les conducteurs qui parcourent entre 15 000 et 25 000 km par année (64%), ceux qui excèdent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (71%) ainsi que ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes (64%) sont plus enclins à se dire *plutôt* ou *tout à fait en désaccord* avec l'énoncé.

6.3 Incitation à respecter les limites de vitesse

C2C. Degré d'accord avec l'affirmation :
« Suite à cette publicité, vous respecterez davantage les limites de vitesse ».

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Vitesse 2009 n=836	Vitesse 2008 n=741	Vitesse 2007 n=890	Vitesse 2006 n=835
Tout à fait d'accord	33%	40%	32%	27%
Plutôt d'accord	31%	30%	31%	28%
Plutôt en désaccord	22%	18%	23%	27%
Tout à fait en désaccord	12%	10%	11%	17%
Ne sait pas / Refus	3%	2%	3%	1%
Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord	64%	70%	63%	55%
Plutôt en désaccord/ Tout à fait en désaccord	34%	28%	34%	44%

Parmi les titulaires de permis qui ont vu la publicité télévisée, 64% ont déclaré que la publicité les incitera à respecter davantage les limites de vitesse. Après une hausse significative en 2008, ce pourcentage redescend à son niveau de 2007.

Ce résultat très positif est atténué par le fait que les répondants qui se sont montrés réceptifs au message ne correspondent pas au profil de la cible primaire. Ce sont principalement (*tout à fait et plutôt d'accord*):

- les 55 ans ou plus (73%);
- les retraités (70%);
- les gens qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire (74%);
- les personnes ayant un revenu familial de 40 000 \$ ou moins (74%);
- les conducteurs qui respectent les limites de vitesse en ville (69%) et sur les routes secondaires (70%);
- ceux qui trouvent trop élevée la limite de vitesse sur les routes secondaires (74%);
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (67%).

6.4 Conscientisation sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un

C2D. Degré d'accord avec l'affirmation : « Cette publicité vous a fait réfléchir sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un à cause de la vitesse ».

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Vitesse 2009 n=836	Vitesse 2008 n=741	Vitesse 2007 n=890	Vitesse 2006 n=835
Tout à fait d'accord	56%	66%	58%	52%
Plutôt d'accord	27%	23%	26%	31%
Plutôt en désaccord	9%	6%	11%	11%
Tout à fait en désaccord	6%	5%	5%	6%
Ne sait pas / Refus	2%	1%	1%	-
Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord	83%	88%	84%	83%
Plutôt en désaccord/ Tout à fait en désaccord	15%	11%	15%	17%

C'est toujours la grande majorité (83%) de ceux qui se souviennent de la publicité télévisée qui affirment que cette dernière les a fait réfléchir sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un. Parmi eux, 56% se disent *tout à fait en accord* avec cet énoncé. Ces résultats sont inférieurs à ceux de 2008, mais équivalents à ceux de 2007.

Ceux qui affirment que la publicité les a fait réfléchir sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un sont surtout :

- les gens ayant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (89%);
- ceux qui ont un revenu familial annuel de moins de 20 000 \$ (97%);
- les conducteurs qui roulent moins vite que la limite permise sur les routes secondaires (91%);
- ceux qui trouvent trop élevée la limite de vitesse autorisée sur les routes secondaires (93%);
- ceux qui trouvent adéquate la limite de vitesse sur les autoroutes (86%).

À l'opposé, les sous-groupes suivants ont été plus nombreux à affirmer que la publicité télévisée ne les a pas incités à la réflexion sur le risque de tuer ou de blesser quelqu'un :

- les étudiants (29%);
- les gens qui détiennent une scolarité de niveau universitaire (20%);
- ceux qui ont un revenu familial annuel de 80 000 \$ ou plus (19%);
- les conducteurs qui roulent entre 51 et 60 km/h en ville (18%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (24%) et sur les autoroutes (21%).

6.5 Conscientisation sur le risque d'avoir un accident

C2E. Degré d'accord avec l'affirmation : « Cette publicité vous a fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident et qu'on risque notre vie pour à peine deux minutes ».

Base : ceux qui se souviennent de la publicité télévisée

	Vitesse 2009 n=836
Tout à fait d'accord	64%
Plutôt d'accord	25%
Plutôt en désaccord	6%
Tout à fait en désaccord	4%
Ne sait pas / Refus	1%
Tout à fait d'accord/ Plutôt d'accord	89%
Plutôt en désaccord/ Tout à fait en désaccord	10%

Parmi les titulaires de permis qui se souviennent avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 », la très grande majorité (89%) s'accordent pour dire que la publicité les a fait prendre conscience qu'un excès de vitesse augmente le risque d'accident pour gagner à peine deux minutes.

Ceux qui affirment que la publicité ne leur a pas fait prendre conscience de l'augmentation du risque d'accident sont surtout (*tout à fait en désaccord* et *plutôt en désaccord*) :

- les gens qui ont une scolarité de niveau universitaire (13%);
- ceux dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus (14%);
- les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite de vitesse dans les zones de 90 km/h (21%);
- ceux qui trouvent trop basses les vitesses autorisées en ville (34%), sur les routes secondaires (18%) et sur les autoroutes (15%).

6.6 Sensibilisation aux dangers et aux conséquences de la vitesse

C4. Diriez-vous que cette publicité est ... pour vous sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant ?

Base : ceux qui se souviennent de la (des) publicité(s) télévisée(s)

	Très efficace	Assez efficace	Peu efficace	Pas du tout efficace	Oui	Non
2009 n=836	27%	48%	17%	6%	75%	23%
2008 n=741	39%	45%	10%	5%	84%	15%
2007 n=890	26%	52%	17%	4%	78%	21%
2006 n=828	19%	53%	21%	7%	72%	28%
2004 n=973	25%	51%	19%	5%	76%	24%
2003 n=976	24%	54%	18%	4%	78%	22%
2002 n=945	42%	42%	12%	4%	84%	16%
2001 n=970	33%	48%	14%	5%	81%	19%

Note 1 : Ces résultats excluent les NSP et les refus.

Note 2 : Avant 2005 : « ...cette campagne est... »

Avant 2005 : la base incluait seulement ceux qui se souviennent de la publicité et qui conduisent.

En 2009, 75% des titulaires de permis qui se souviennent de la publicité « Vitesse 2009 » la jugent efficace pour sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant. Il s'agit d'une perte significative de 9 points de pourcentage comparativement à l'an dernier (84% en 2007). Plus précisément, on constate une diminution de la proportion des répondants qui qualifient la publicité de *très efficace* (27% comparativement à 39% en 2008).

Les groupes suivants sont ceux qui doutent le plus, en termes statistiques, de l'efficacité de la publicité pour sensibiliser aux dangers et aux risques de la vitesse au volant :

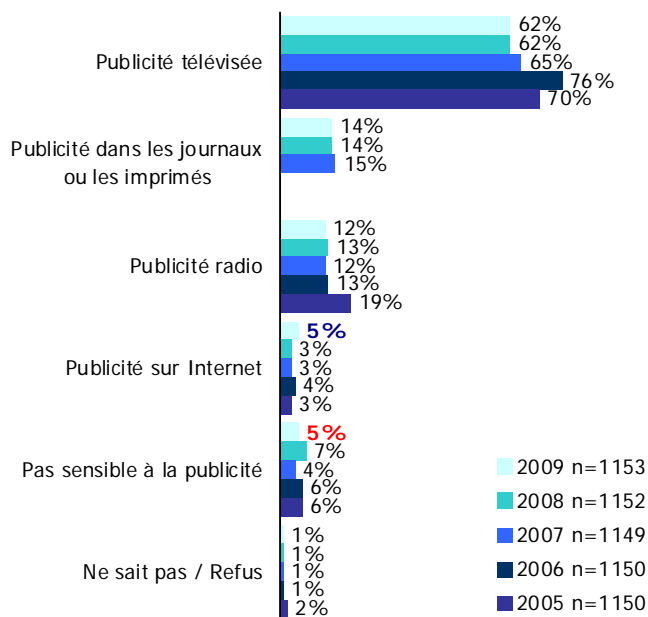
- les personnes qui ont un revenu familial de 80 000 \$ ou plus (28%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (32%);
- ceux qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée sur les routes secondaires (47%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (44%) et sur les autoroutes (32%).

7. Sensibilité à la publicité

7.1 Type de publicité qui attire le plus l'attention

E5. Dans l'ensemble, quel type de publicité attire LE PLUS votre attention ? Est-ce... ?

Ensemble des répondants



Note : En 2007, la mention « Publicité dans les journaux ou les imprimés » a été ajoutée.

La publicité télévisée est le type de publicité qui attire le plus l'attention des titulaires de permis interrogés (62% des mentions). Viennent ensuite, loin derrière, la publicité dans les journaux ou les imprimés (14%), la publicité radio (12%) et la publicité sur Internet (5%). Soulignons que 5% des répondants soutiennent ne pas être sensibles à la publicité.

Dans l'ensemble, les types de publicité qui attirent le plus l'attention sont les mêmes que l'an dernier. On observe toutefois une hausse de deux points de pourcentage pour la publicité sur Internet. De plus, un plus petit nombre de personnes se sont dites insensibles à la publicité en 2009.

Les sous-groupes suivants ont eu une plus grande propension à mentionner un de ces types de publicité en tant que celui qui attire le plus leur attention :

...la publicité télévisée :

- les personnes qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire (67%);
- les francophones (64%);
- les étudiants (74%);
- les résidents des régions autres que celles de Montréal ou de Québec (69%);
- les conducteurs qui parcourent moins de 5 000 km par année (69%);
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse en ville (64%) et sur l'autoroute (65%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (69%).

...la publicité dans les journaux ou les imprimés :

- les 55 ans et plus (19%);
- les universitaires (18%);
- les retraités (20%);
- les conducteurs qui parcourent entre 5 000 et 15 000 km annuellement (17%);
- les personnes qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (22%).

...la publicité radio :

- Les 35 à 44 ans (18%);
- les gens qui détiennent une scolarité de niveau collégial (16%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur à 60 000 \$ (16%);
- les travailleurs (15%);
- les résidents de Montréal RMR (15%);
- les non-francophones (22%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (18%);
- ceux qui trouvent trop basse la vitesse autorisée en ville (26%);
- les gens qui ont entendu la publicité radio de la campagne « Vitesse 2009 » (26%);
- ceux qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (16%).

...la publicité sur Internet :

- les 16 à 34 ans (12%);
- les non-francophones (12%);
- les étudiants (14%);
- ceux qui ne se souviennent pas avoir vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (9%).

7.2 Intérêt à l'égard des publicités présentées au cinéma avant les bandes-annonces

E4. De façon générale, diriez-vous que vous aimez ... regarder les publicités présentées avant le film principal ? On parle bien ici des publicités présentées avant le film et non pas des bandes-annonces.

Ensemble des répondants

	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150	2005 n=1150
Beaucoup	7%	9%	8%	7%	9%
Assez	17%	20%	23%	22%	20%
Peu	22%	20%	23%	26%	22%
Pas du tout	37%	32%	37%	35%	39%
Ne se souvient pas d'en avoir vu / Ne va jamais au cinéma / Ne sait pas	17%	19%	6%	10%	10%
Oui	24%	29%	31%	29%	29%
Non	59%	52%	60%	61%	61%

Ce sont 59% des titulaires de permis interrogés qui indiquent ne pas aimer les publicités au cinéma. En contrepartie, 24% affirment aimer *assez* ou *beaucoup* ces publicités. La proportion de répondants qui apprécient les publicités présentées avant le film principal est moindre que par le passé (29% en 2008).

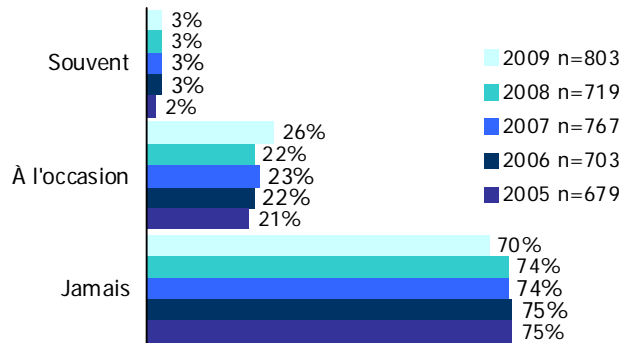
Les sous-groupes suivants sont plus enclins à apprécier les publicités présentées avant le film principal au cinéma :

- les 25 à 34 ans (36%);
- les travailleurs (28%);
- les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la vitesse autorisée en ville (36%).

7.3 Intérêt à l'égard de la publicité sur Internet

E7. Habituellement, regardez-vous ... les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (pop up, bandeau ou autre type de publicité) ?

Base : ceux qui naviguent sur Internet



En 2009, 70% des titulaires de permis qui naviguent sur Internet disent ne *jamais* regarder les publicités qui apparaissent sur les sites (pop up, bandeau ou autre type de publicité). Néanmoins, 26% affirment regarder *à l'occasion* ces publicités et seulement 3% disent les regarder *souvent*.

Les résultats quant à l'intérêt envers la publicité sur Internet sont constants depuis 2005.

Voici le profil des individus qui sont les plus enclins à regarder les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (*souvent + à l'occasion*) :

- les 25 à 34 ans (40%);
- les non-francophones (43%);
- les étudiants (43%);
- ceux qui disposent d'un revenu familial supérieur ou égal à 60 000 \$ (34%);
- les résidents de Québec RMR (41%).

8. Habitudes médias

8.1 Nombre d'heures d'écoute de la télévision chaque semaine

E1. En moyenne, combien d'heures d'écoute de la télévision faites-vous chaque semaine?

Ensemble des répondants

	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150	2005 n=1150
5 heures ou moins	33%	28%	27%	29%	25%
6 à 10 heures	25%	27%	29%	26%	30%
Plus de 10 heures	41%	44%	44%	44%	45%
Moyenne	12,2 heures	12,8 heures	13,0 heures	13,6 heures	14,1 heures

En 2009, ce sont 41% des titulaires de permis de conduire interrogés qui écoutent la télévision plus de 10 heures par semaine et 25% qui la regardent de six à dix heures hebdomadairement. Une part grandissante des répondants la regardent cinq heures ou moins par semaine (33% contre 28% en 2008). En moyenne, les répondants passent 12,2 heures devant le téléviseur chaque semaine. Depuis 2005, on remarque une légère tendance à la baisse dans la moyenne d'heures d'écoute.

Le profil des individus qui passent le plus de temps devant le petit écran est le suivant (nombre d'heures en moyenne par semaine) :

- les 55 ans et plus (17,2 heures);
- les retraités (18,9 heures);
- ceux qui ont une scolarité de niveau primaire ou secondaire (15,1 heures);
- les gens qui ont un revenu familial annuel de moins de 40 000 \$ (14,8 heures);
- les conducteurs qui parcourent annuellement moins de 15 000 km (13,4 heures);
- ceux qui roulent à la même vitesse que les limites permises en ville (13,4 heures) et sur les routes secondaires (13,0 heures);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (13,1 heures).

Le profil des plus grands téléspectateurs est similaire à celui observé par le passé. En résumé, il s'agit principalement des gens plus âgés, moins bien nantis, moins scolarisés et qui ne font pas partie de la population active.

8.2 Stations de télévision regardées

E2. Quelles sont les trois stations de télévision que vous regardez personnellement le plus souvent ?

Ensemble des répondants

3 mentions	Total n=1153	1 ^e mention n=1153	2 ^e mention n=1020	3 ^e mention n=788
TVA	53%	30%	20%	9%
Radio-Canada (SRC)	42%	19%	17%	12%
TQS	19%	4%	10%	9%
RDS (réseau de sport)	17%	9%	4%	7%
RDI	10%	4%	5%	3%
LCN	10%	4%	4%	4%
Série Plus	9%	3%	4%	4%
Canal Découverte / Canal D	9%	3%	3%	6%
Canal Vie	8%	1%	3%	6%
Télé Québec	7%	2%	3%	5%
CTV	6%	3%	2%	3%
CBC	5%	2%	2%	3%
Super Écran	5%	1%	2%	2%
Canal Z	4%	1%	3%	1%
TV5	3%	1%	2%	1%
Historia	3%	-	1%	2%
Art TV	3%	-	1%	3%
Fox	3%	1%	1%	2%
CNN	2%	1%	1%	1%
ABC	2%	1%	1%	1%
NBC	2%	1%	1%	1%
Discovery	2%	1%	1%	1%
Télétoon	2%	1%	1%	1%
TLC	2%	1%	1%	1%
Global	2%	-	1%	1%
TSN	2%	-	1%	1%
MeteoMedia	2%	-	-	2%
Musique Plus	1%	-	1%	1%
Vrak TV, Canal famille	1%	-	1%	1%
CBS	1%	-	-	1%
CFCF	1%	-	-	1%
Canal Évasion	1%	-	-	1%
Autres	9%	2%	4%	5%
Aucun canal en particulier	2%	2%	-	-
Ne sait pas / Refus	2%	2%	-	-

La station de télévision la plus regardée par les titulaires de permis de conduire est sans contredit TVA, avec 53% de répondants l'ayant mentionnée parmi les trois stations qu'ils regardent le plus fréquemment. Radio-Canada (SRC) occupe la seconde place avec 42% des mentions totales. Loin derrière, on retrouve TQS et RDS qui récoltent respectivement 19% et 17% des mentions. Soulignons que les stations occupant les trois premières positions au classement sont les mêmes qu'en 2008, 2007 et 2006.

TVA et Radio-Canada (SRC) sont également en tête pour ce qui est du classement des premières mentions.

Sur la base du total des mentions, les sous-groupes suivants sont plus enclins à regarder plus fréquemment ... :

TVA (53% de l'ensemble) :

- les femmes (60%);
- les 45 à 54 ans (59%) et les 65 ans et plus (61%);
- les francophones (59%);
- les retraités (60%);
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (62%);
- ceux dont le revenu familial annuel est inférieur à 20 000 \$ (64%);
- les résidents d'une autre région que Québec RMR et Montréal RMR (61%);
- les conducteurs qui dépassent de 10 km/h ou moins les limites de vitesse en ville (57%);
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse permises en ville (56%) et sur les autoroutes (56%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (60%).

SRC (42% de l'ensemble) :

- les femmes (47%);
- les 65 ans et plus (55%);
- les retraités (53%);
- les gens détenant une scolarité de niveau universitaire (53%);
- les francophones (47%);
- les conducteurs qui parcourent annuellement moins de 5 000 km (51%);
- ceux qui respectent les limites de vitesse en ville (47%) et sur les routes secondaires (47%);
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse en zones urbaines et sur les routes secondaires (44% dans les deux cas);
- les gens qui ne se souviennent pas avoir entendu la publicité radiophonique de la campagne « Vitesse 2009 » (41%);
- ceux qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (46%).

TQS (19% de l'ensemble) :

- les 45 à 54 ans (25%);
- les personnes détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (31%);
- les résidents d'une autre région que Québec RMR et Montréal RMR (22%);
- les francophones (21%);
- les gens dont le revenu familial annuel est de moins de 40 000 \$ (26%);
- ceux qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (21%).

RDS (17% de l'ensemble) :

- les hommes (28%);
- les gens détenant une scolarité de niveau collégial (20%);
- les francophones (19%);
- les gens dont le revenu familial annuel est de plus de 60 000 \$ (22%);
- les conducteurs qui parcourent plus de 15 000 km par année (25%);
- ceux qui outrepassent les limites de vitesse en ville (23%) et sur les routes secondaires (20%);
- ceux qui jugent trop basse la vitesse autorisée sur l'autoroute (25%);
- les personnes qui ont vu la publicité télévisée de la campagne « Vitesse 2009 » (19%).

Soulignons que les conducteurs qui excèdent de plus de 10 km/h la limite autorisée en ville sont significativement plus nombreux à regarder FOX (14%), ABC (10%) et TLC (5%). Ceux qui commettent cette infraction sur les routes secondaires sont, pour leur part, plus nombreux à regarder Canal Z (10%), Fox (9%) et ABC (6%).

Les conducteurs qui sont d'avis que la limite de vitesse en zones urbaines est trop basse sont plus nombreux à regarder CBC (11%), Discovery (7%) et TLC (5%). Ceux qui partagent la même opinion au sujet des routes secondaires sont proportionnellement plus nombreux à regarder Canal D (15%) et Télétoon (5%). Enfin, ceux qui jugent trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes sont plus nombreux à regarder RDS (25%), Fox (6%), Discovery (4%) et Télétoon (3%).

- Parmi les hommes -

Stations de télévision les plus écoutées par les hommes	Total des 3 mentions				
	2009 n=464	2008 n=457	2007 n=449	2006 n=473	2005 =483
⇒ TVA	47%	56%	54%	49%	56%
⇒ Radio-Canada (SRC)	38%	37%	43%	41%	47%
⇒ RDS (réseau de sports)	28%	25%	29%	21%	22%
⇒ TQS	20%	30%	39%	38%	36%

Sur la base des mentions totales, les stations les plus regardées par les hommes sont les mêmes que celles présentées au classement de la page précédente. Toutefois, chez les hommes, RDS est plus populaire que TQS.

Cette année, on remarque une diminution de l'écoute de TVA (47% contre 56% en 2008) et de TQS (20% contre 30% en 2008) auprès de l'auditoire masculin.

8.3 Fréquence de visites au cinéma

E3. AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, combien de fois environ êtes-vous allé au cinéma ?

Ensemble des répondants

N ^{bre} de visites au cinéma	2009 n=1153	2008 n=1152	2007 n=1149	2006 n=1150
Plus de 20 fois	3%	4%	4%	4%
11 à 20 fois	6%	5%	6%	8%
4 à 10 fois	17%	20%	23%	25%
1 à 3 fois	31%	30%	33%	35%
Jamais	42%	40%	34%	29%

Trois titulaires de permis sur dix (31%) sont allés au cinéma de une à trois fois au cours des douze derniers mois. En outre, 17% y sont allés de quatre à dix fois, tandis que 9% s'y sont rendus à plus de dix occasions.

Depuis 2006, on observe une tendance à la hausse du nombre de personnes n'étant jamais allées au cinéma au cours de la dernière année.

Les sous-groupes de répondants suivants sont ceux qui fréquentent le plus les cinémas :

- les hommes (5% y sont allés plus de 20 fois);
- les 16 à 24 ans (11% y sont allés plus de 20 fois);
- ceux qui ont une scolarité de niveau universitaire (9% y sont allés de 11 à 20 fois);
- les étudiants (12% y sont allés de 11 à 20 fois);
- ceux dont le revenu familial annuel est de 60 000 \$ ou plus (6% y sont allés plus de 20 fois);
- les résidents de Québec RMR (8% y sont allés plus de 20 fois) et de Montréal RMR (9% y sont allés de 11 à 20 fois);
- les conducteurs qui parcourent plus de 25 000 km annuellement (7% y sont allés plus de 20 fois);
- ceux qui dépassent les limites de vitesse en ville (5% y sont allés plus de 20 fois);
- ceux qui trouvent trop basse la limite de vitesse sur les autoroutes (6% y sont allés plus de 20 fois);
- les personnes qui ont vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant au cours des dernières semaines (4% y sont allés plus de 20 fois).

À l'instar des résultats antérieurs, on constate que le taux de fréquentation au cinéma décroît avec l'âge.

8.4 Utilisation d'un ordinateur à la maison

E6A. Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous un ordinateur à la maison ?

Base : ceux qui ont un ordinateur à la maison

3 mentions	Total n=859
Navigation sur Internet (recherche documentaire, écouter la radio sur Internet, écouter des émissions de télévision)	50%
Courriel	41%
Devoir / Travail	34%
Faire des achats sur Internet (payer des comptes, acheter des disques, livres, etc.)	12%
Messagerie instantanée	11%
Jeux vidéo (sur Internet ou sur l'ordinateur)	10%
Loisir et divertissement (en général)	4%
Musique	3%
Télécharger des fichiers sur Internet (film, musique, livre, logiciel, etc.)	3%
Participation à des blogues, des forums, des sites de rencontre, des sites de profils personnels	3%
Film / Vidéo	2%
Autre	1%
Ne sait pas / Refus	4%

En 2009, 20% des 1153 titulaires de permis interrogés n'ont pas d'ordinateur à la maison, alors que 80% en ont un.

Généralement, ceux qui ont un ordinateur à la maison l'utilisent surtout pour naviguer sur Internet (50%), pour consulter leurs courriels (41%) et pour réaliser des travaux (34%).

Dans des proportions moindres, on utilise un ordinateur à la maison pour effectuer des achats sur Internet (12%), pour la messagerie instantanée (11%), pour jouer à des jeux vidéo (10%) ainsi que pour se divertir (4%).

Les personnes appartenant aux sous-groupes suivants sont significativement plus nombreuses à avoir un ordinateur à la maison :

- les hommes (83%);
- les 16 à 44 ans (93%);
- les gens détenant une scolarité de niveau collégial (87%) ou universitaire (91%);
- les non-francophones (89%);
- les travailleurs (88%) et les étudiants (98%);
- les personnes dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus (94%);
- les résidents de Montréal RMR (85%);
- les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 15 000 km (85%);
- ceux qui dépassent les limites de vitesse en ville (87%) et sur les routes secondaires (87%);
- ceux qui trouvent trop basses les limites de vitesse sur les routes secondaires (93%) et sur les autoroutes (87%).

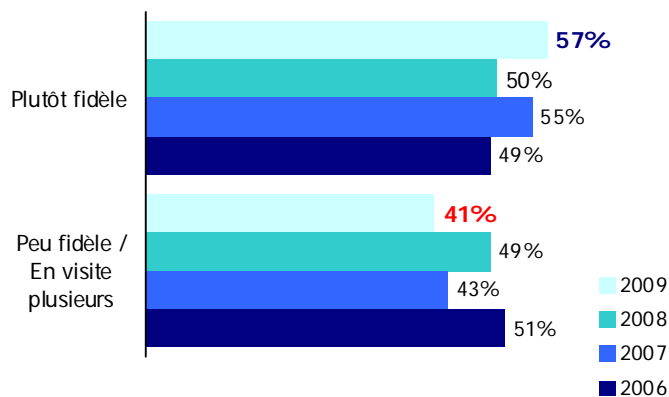
En revanche, celles appartenant aux sous-groupes suivants sont statistiquement moins nombreuses à avoir un ordinateur à la maison :

- les femmes (78%);
- les 55 ans et plus (58%);
- les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (64%);
- les francophones (79%);
- les retraités (54%);
- les personnes dont le revenu familial annuel est de 40 000 \$ ou moins (66%);
- les résidents des régions autres que celles de Montréal et de Québec (76%);
- les conducteurs qui parcourent annuellement moins de 5 000 km (73%);
- ceux qui respectent les vitesses permises en ville (75%) et dans les zones de 90 km/h (73%);
- ceux qui trouvent adéquates les limites de vitesse sur l'autoroute (77%).

8.5 Habitudes de navigation sur Internet

E6B. De façon générale, lorsque vous naviguez sur Internet, diriez-vous que vous êtes fidèle à des sites ou plutôt que vous avez tendance à en visiter plusieurs, sans vraiment être fidèle à l'un d'eux ?

Base : ceux qui naviguent sur Internet
n=803



En 2009, 24% des 1149 titulaires de permis interrogés ne naviguent pas sur Internet, alors que 76% y naviguent (70% en 2008).

Parmi les internautes titulaires de permis de conduire, 57% se considèrent *plutôt fidèles* à des sites, alors que 41% s'estiment *peu fidèles* et visitent, au contraire, plusieurs sites lorsqu'ils naviguent sur Internet. La proportion d'internautes se considérant fidèles gagne sept points de pourcentage de plus qu'en 2008 (hausse significative), ce qui constitue un sommet depuis 2006.

Les étudiants (71%) ainsi que les conducteurs qui parcourent annuellement entre 5 000 et 15 000 km (63%) sont proportionnellement plus nombreux à se dire *plutôt fidèles* aux sites visités lorsqu'ils naviguent sur Internet.

Inversement, les conducteurs qui parcourent annuellement plus de 25 000 km (49%) sont proportionnellement plus nombreux à être *peu fidèles* aux sites lorsqu'ils naviguent sur Internet.

E6C. Visitez-vous ... des sites Internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (ex. port du condom, violence conjugale, drogue, infections transmises sexuellement, sécurité routière, sécurité au travail) ?

Base : ceux qui naviguent sur Internet

	2009 n=803
Souvent	7%
À l'occasion	37%
Jamais	54%
Ne sait pas / Refus	1%

E6D. Pourquoi ne visitez-vous pas régulièrement ces sites ?

Base : ceux qui ne naviguent pas souvent sur les sites gouvernementaux

3 mentions	Total n=737
Pas d'intérêt	57%
Ne me concerne pas	15%
Pas le temps	12%
Ne les connaît pas	5%
Je visite ces sites au besoin / Je visite ces sites pour des informations spécifiques	5%
Je n'utilise pas Internet souvent / Je n'utilise pas les ordinateurs souvent	3%
J'ai d'autres sources d'informations	2%
Trop moralisateur	1%
Autre	4%
Ne sait pas / Refus	6%

Parmi les internautes interrogés, 44% visitent des sites Internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (37% à l'occasion et 7% souvent) alors que 54% déclarent ne *jamais* visiter ce genre de sites.

Le manque d'intérêt constitue la principale raison pour ne pas visiter ces sites régulièrement (57%). Les autres raisons invoquées par les internautes sont de ne pas se sentir concerné par ces sites de prévention (15%) et de manquer de temps (12%).

Les femmes (51%), les 55 ans et plus (49%), les retraités (51%), les répondants dont le revenu familial annuel se situe entre 60 000 et 80 000 \$ (53%), les conducteurs qui respectent la vitesse permise en ville (50%) ainsi que ceux qui jugent adéquate la limite de vitesse sur l'autoroute (50%) et ceux qui trouvent trop élevées les limites de vitesse sur les routes secondaires (54%) sont significativement plus nombreux à visiter des sites Internet gouvernementaux.

À l'opposé, les hommes (59%), les gens détenant une scolarité de niveau primaire ou secondaire (61%), les conducteurs qui dépassent de plus de 10 km/h la limite de vitesse autorisée en zones urbaines (73%) ainsi que ceux qui jugent trop basse la limite de vitesse sur l'autoroute (61%) sont significativement plus nombreux à ne jamais visiter ce genre de sites.

Annexe 1 : Éléments de publicité retenus spontanément (2009, 2008, 2007, 2006 et 2004)

Ensemble des premières mentions		2009 n=758	2008 n=813	2007 n=924	2006 n=568	2004 n=648
PUBLICITÉ	Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Policier - 2009	43%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Publicité radiophonique « Vitesse au volant » 2009	2%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Piéton - 2008	-	19%	n.a.	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Alcool au volant » - Jeunes qui sortent d'un bar - 2007	1%	28%	-	n.a.	n.a.
	Publicité radio « Vitesse au volant » - Piéton - 2008	-	1%	n.a.	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Alcool au volant » - Couple qui sort d'une soirée chez des amis - 2009	1%	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
	Publicité de la SAAQ (autre ou sans précision)	2%	1%	3%	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Vitesse au volant » - Grand-maman - 2007	-	-	37%	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Alcool au volant » - Facultés affaiblies - 2007	-	-	18%	n.a.	n.a.
	Publicité télévisée « Sécurité routière » - Ça frappe beaucoup de monde - 2007	-	-	6%	n.a.	n.a.
	Publicité « Impatience au volant » - Camping - 2006	-	-	-	17%	n.a.
	Publicité « Stress au volant » - Bureau - 2006	-	-	-	11%	n.a.
	Publicité télé (autre ou sans précision)	-	-	-	5%	17%
	Publicité radio française (4 différentes)	-	-	-	1%	-
	Vidéo où l'on voyait un jeune homme se tuer en roulant trop vite	-	-	-	-	2%
	Publicité dans les journaux	-	-	-	-	2%
SLOGAN	Slogan « La vitesse tue »	9%	8%	7%	11%	11%
	Slogan « On est tous responsables de notre conduite sur la route »	1%	1%	n.a.	n.a.	n.a.
	Slogan « Un accident ça frappe beaucoup de monde »	1%	1%	1%	n.a.	n.a.
	Slogan « Il y a des limites à être pressé »	-	-	-	5%	-
	Slogan « Sur la route, ralentissez »	-	-	-	4%	-
	Campagne télévisée 2006	-	-	-	4%	-
Slogan « Slow the Drive, Stay Alive » - Campagne radio 2006	-	-	-	1%	-	
AUTRE	Reportages dans les médias / Nouvelles à la télé, radio ou journaux	8%	7%	10%	13%	5%
	Panneaux routiers avec divers messages (sans précision)	8%	7%	2%	11%	-
	Accidents / Blessés / Morts	6%	5%	5%	n.a.	n.a.
	L'alcool au volant (sans précision) ⁹	3%	5%	3%	5%	7%
	Hausse des amendes / Perte d'un plus grand nombre de points de démerite	2%	5%	-	-	-
	La vitesse au volant (sans précision)	4%	2%	1%	7%	-
	Ralentissez! / Ralentir / Ne pas rouler vite ¹⁰	3%	2%	1%	1%	8%
	Exposition par des parents de la voiture de leur fils qui est mort d'un accident de voiture	-	-	1%	n.a.	n.a.
	Attention aux enfants / Ralentir dans les zones scolaires	-	-	-	4%	-
	Annonce de surveillance policière accrue	-	-	-	1%	3%
	Réduire sa vitesse fait économiser de l'essence	-	-	-	1%	-
	Les jeunes et la vitesse excessive	-	-	-	-	-
	Autre	7%	6%	10%	8%	4%
	Ne sait pas / Refus	15%	14%	14%	19%	12%

⁹ 2004 : Publicité alcool (amis qui veulent empêcher quelqu'un de partir)

¹⁰ 2004 : Cette catégorie regroupait « Panneaux routiers (Poing et doigt / Ça s'arrête ici) » et « Autres slogans liés à la sécurité routière »

Annexe 2 : Questionnaire

INTRO:

Date : \$D Heure : \$Z

Bonjour(bonsoir) Mon nom est \$I Je vous appelle de la maison de sondages (recherche) Léger Marketing. Nous complétons aujourd'hui une importante étude sur la sécurité routière et nous apprécions votre collaboration. Tout d'abord, êtes-vous âgé de 16 ans ou plus?

OUI, CONTINUER L'ENTREVUE	01	D	=> /LASTQ
Répondeur	AM		=> /FIN
Ligne occupée	BU		=> /FIN
Pas de service	NS		=> /FIN
Pas de réponse.....	NA		=> /FIN
Télécopieur/modem	FM		=> /FIN
Rendez-vous (date et heure spécifiques).....	FX	O	=> /RV
Rappel (date et heure non précisées).....	CB	O	=> /RV
Refus	RE		=> /FIN
Refus catégorique.....	DR		=> /FIN
Barrière linguistique.....	LB		=> /FIN
Non-résidentiel ou résidentiel	NR		=> /FIN
Répondant est incapable de compléter le sondage (troubles auditifs ou d'élocution, etc.)	NC		=> /FIN
Numéro en double	DN		=> /FIN
Téléphone cellulaire / téléavertisseur	CE		=> /FIN

INT04:

QUESTION FILTRE

Combien de personnes de 16 ans ou plus habitant chez vous présentement détiennent un permis de conduire valide pour la conduite d'une automobile au Québec?

1 personne.....	01		
2 personnes	02		
3 personnes	03		
4 personnes	04		
5 personnes	05		
6 personnes ou plus.....	06		
Aucune Remerciez et terminez	N1		=> /FIN
Refus Insistez sur la confidentialité et l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code!.....	RD		=> /FIN

INT05:

Pourrais-je parler à cette personne s'il vous plaît?

=> +1

si NON INT04=#1

Oui - poursuivre avec la personne sélectionnée	01		=> INT50
Personne sélectionnée absente ou non disponible -			
RETOUR A L'INTRO ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.....	02		=> INTRO
Refus Insistez sur la confidentialité et l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code!	RD		=> /FIN

INT06:

QUESTION DE SÉLECTION

De ces <INT04> qui détiennent un permis de conduire, combien sont actuellement présentes à la maison? Pourrais-je parler à celle qui sera la prochaine à fêter son anniversaire?

=> +1
si INT04=#1

Oui - poursuivre avec la personne sélectionnée01
Personne sélectionnée absente ou non disponible -!
RETOUR A L'INTRO ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.....02 => INTRO
Refus | Insistez sur la confidentialité et
l'importance de la participation au sondage avant d'enregistrer ce code!RD => /FIN

INT50:

Avant de commencer l'entrevue, je tiens à vous mentionner que pour des fins de contrôle de la qualité, il est possible que cette entrevue soit enregistrée. Est-ce qu'on peut débiter?

\$PRONTO RECORD
filename=\$P\$Q.WAV
fileformat=WAVE_6
Oui01
Non, refus - REMERCIEZ ET TERMINEZ..... DR => /FIN

QA1:

En tant que conducteur, environ quelle distance parcourez-vous annuellement sur les routes au Québec?

LIRE AU BESOIN - Mettre la limite dans la catégorie inférieure
A un permis mais ne conduit jamais.....0 => QB1
Moins de 5 000 km (moins de 3 000 milles).....1
5 000 km à 10 000 km (3 000 - 5 999 milles)2
10 000 km à 15 000 km (6 000 - 8 999 milles)3
15 000 km à 20 000 km (9 000 - 11 999 milles)4
20 000 km à 25 000 km (12 000 - 14 999 milles).....5
25 000 km à 30 000 km (15 000 - 17 999 milles).....6
30 000 km et plus (18 000 milles et plus).....7
Nsp/nrp9

QA2:

En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne EN VILLE dans les zones de 50 KM/H? (Approximativement)

NOTEZ LA VITESSE MOYENNE
\$E 020 200
Nsp/nrp 999

QA4:

En général, à combien évaluez-vous votre vitesse moyenne dans les zones de 90 KM/H sur LES ROUTES SECONDAIRES du Québec? (Approximativement)

NOTEZ LA VITESSE MOYENNE
\$E 030 200
Nsp/nrp 999

QA6:

LIRE

Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse...
...EN VILLE dans les zones de 50 KM/H est...?

- ... très élevé1
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible.....4
- Nsp/nrp9

QA7:

LIRE

Diriez-vous que le risque que vous courez d'être arrêté pour excès de vitesse...
...SUR LES ROUTES SECONDAIRES du Québec dans les zones de 90 KM/H est...?

- ... très élevé1
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible.....4
- Nsp/nrp9

QA8:

LIRE

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 KM/H en ville.
...Si vous roulez à 60 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

- ... très élevé1 => QA9A
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible ou nul4
- Nsp/nrp9

QA8B:

LIRE

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 50 KM/H en ville.
...Si vous roulez à 70 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

- ... très élevé1
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible ou nul4
- Nsp/nrp9

QA9A:

LIRE

Imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 KM/H.
...Si vous roulez à 105 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

- ... très élevé1 => QA10
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible ou nul4
- Nsp/nrp9

QA9B:

LIRE

Et, imaginons que vous êtes dans une zone de limite de vitesse de 90 KM/H.

...Si vous roulez à 120 KM/H, diriez-vous que le risque d'avoir un accident serait...?

- ... très élevé.....1
- ... assez élevé2
- ... assez faible3
- ... très faible ou nul4
- Nsp/nrp9

QA10:

En général, conduisez-vous MOINS VITE, À LA MÊME VITESSE ou PLUS VITE que les autres conducteurs dans les zones de 50 KM/H?

LIRE

- Moins vite1
- À la même vitesse2
- Plus vite.....3
- NSP/NRP9

QA11:

En général, conduisez-vous MOINS VITE, À LA MÊME VITESSE ou PLUS VITE que les autres conducteurs dans les zones de 90 KM/H?

LIRE

- Moins vite1
- À la même vitesse2
- Plus vite.....3
- NSP/NRP9

QA14:

permutation -> QA15

LIRE

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...La surveillance policière sur les routes devrait être intensifiée pour faire respecter les limites de vitesse

- ... Tout à fait d'accord.....1
- ... Plutôt d'accord2
- ... Plutôt en désaccord3
- ... Tout à fait en désaccord4
- Nsp/nrp9

QA15:

LIRE

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Un conducteur qui roule vite garde tout de même la maîtrise de son véhicule.

- ... Tout à fait d'accord.....1
- ... Plutôt d'accord2
- ... Plutôt en désaccord3
- ... Tout à fait en désaccord4
- Nsp/nrp9

QA16:

LIRE

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...
...EN VILLE dans les zones de 50 KM/H?

Trop élevée.....	1
Adéquate.....	2
Trop basse.....	3
Nsp/nrp.....	9

QA17:

LIRE

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...
...Dans les zones de 100 KM/H sur LES AUTOROUTES du Québec?

Trop élevée.....	1
Adéquate.....	2
Trop basse.....	3
Nsp/nrp.....	9

QA18:

LIRE

Considérez-vous que la limite de vitesse est présentement trop élevée, adéquate ou trop basse...
...Dans les zones de 90 KM/H sur LES ROUTES SECONDAIRES du Québec?

Trop élevée.....	1
Adéquate.....	2
Trop basse.....	3
Nsp/nrp.....	9

QA19A:

écran [modèle 3] ->

QA19D

LIRE

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 10 KM/H dans une zone où le maximum est de 50 KM/H?

Très grave.....	1	=> QA19C
Grave.....	2	
Moyenne.....	3	
Légère.....	4	
Aucune infraction.....	5	
Nsp/nrp.....	9	

QA19B:

LIRE

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 20 KM/H dans une zone où le maximum est de 50 KM/H?

Très grave.....	1
Grave.....	2
Moyenne.....	3
Légère.....	4
Aucune infraction.....	5
Nsp/nrp.....	9

QA19C:**LIRE**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 15 KM/H dans une zone où le maximum est de 90 KM/H? (Sur une route secondaire)

Très grave.....	1	=> QA20
Grave.....	2	
Moyenne.....	3	
Légère.....	4	
Aucune infraction.....	5	
Nsp/nrp.....	9	

QA19D:**LIRE**

Diriez-vous que les faits suivants représentent une infraction (faute) TRÈS GRAVE, GRAVE, MOYENNE ou LÉGÈRE...

...Un excès de vitesse de 30 KM/H dans une zone où le maximum est de 90 KM/H? (Sur une route secondaire)

Très grave.....	1
Grave.....	2
Moyenne.....	3
Légère.....	4
Aucune infraction.....	5
Nsp/nrp.....	9

QA20:**LIRE**

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Les sanctions encourues pour les excès de vitesse devraient être plus sévères

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord.....	2
... Plutôt en désaccord.....	3
... Tout à fait en désaccord.....	4
Nsp/nrp.....	9

QA20B:

Selon vous quelles sont les principales sanctions qu'un conducteur reçoit à la suite d'un excès de vitesse de plus de 40 km/h au-dessus de la limite permise, par exemple, rouler à 90 km/h dans une zone de 50 km/h?

NE PAS LIRE

Amendes.....	01	N
Points d'inaptitude.....	02	N
Suspension du permis de conduire.....	03	N
Saisie du véhicule.....	04	N
Noter la réponse.....	96	O
NSP/NRP.....	99	

QA21:

écran [modèle 3] ->

QA22

permutation -> QA22

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de <u>50 KM/H</u>

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/nrp	9

QA22:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants.

...Il est très important d'amener les gens à rouler moins vite qu'actuellement dans les zones de <u>90 KM/H</u>

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/Nrp	9

QB1:

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous avoir vu, lu ou entendu de la publicité contre la vitesse au volant?

Oui	1	
Non	2	=> QBX
Nsp/nrp	9	=> QBX

QB2A:

Dites-moi ce dont vous vous rappelez comme publicité à ce propos? Y a-t-il autre chose dont vous vous souvenez?

NE PAS LIRE - SONDEZ - 5 MENTIONS POSSIBLES

Publicité télévisée avec un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. On présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse01

Publicité radio anglaise où le narrateur explique que se faire un café, nourrir le chien, se raser, vider le lave-vaisselle, etc. prend le même temps que le temps qu'on gagne lorsqu'on roule vite et que le risque d'accident est d'autant plus élevé02

Slogan « Un accident ça frappe beaucoup de monde »03

Slogan « On est tous responsables de notre conduite »04

Slogan « We are all responsible for our conduct on the road »05

Site Internet SAAQ06

Slogan "La vitesse tue"07

Reportage dans les médias (radio, télé, journaux, etc.)08

Ralentissez!/ralentir/Ne pas rouler vite09 N

L'alcool au volant10 N

La vitesse au volant11 N

Réduire sa vitesse fait économiser de l'essence12 N

Publicité télévisée d'un groupe de jeunes sortant d'une fête, ils sont en état d'ébriété, accident et les policiers vont annoncer le décès de la jeune fille à ses parents13 N

Publicité télévisée avec un homme qui conduit une automobile et frappe un piéton14 N

Publicité télévisée où un homme en compagnie de sa conjointe se fait arrêter par les policiers après une soirée chez des amis15 N

Publicité radio anglaise où le narrateur demande si on est pressé, si on a la tête pleine, si on a souvent peur d'oublier quelque chose16 N

Publicité télévisée où le conducteur d'une moto roule sur une route tranquille. Il entrevoit une automobile qui s'est avancée et décélère. Les motocyclistes doivent être vigilants à l'approche d'une courbe, d'une intersection ou d'une sortie17 N

Accident/ blessés/morts18 N

Panneaux sur la route19 N

Publicité de la SAAQ20 N

***Hausse des amendes / on perd plus de points de démerite21 N

Autre (PRÉCISER)96 O

NSP/NRP99 X

QBX:

Au cours des dernières semaines, vous souvenez-vous d'avoir entendu, sur une STATION DE RADIO ANGLOPHONE, une publicité où le narrateur explique que se faire un café, nourrir le chien, se raser, vider le lave-vaisselle, etc. prend le même temps que le temps qu'on gagne lorsqu'on roule vite et que le risque d'accident est d'autant plus élevé.

=> +1
si NON REGIO=#1

Oui1

Non2

NSP/NRP9

QB3A:

AU COURS DES DERNIÈRES SEMAINES, vous souvenez-vous d'avoir vu À LA TÉLÉVISION une publicité où l'on montre un policier sur les lieux d'un accident qui explique que rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident. Il dit qu'il est ridicule de risquer sa vie pour gagner à peine deux minutes. Pendant cette publicité, on présente un graphique montrant que le risque d'accident augmente avec la vitesse.

...Vous souvenez-vous de cette publicité à la télévision?

Oui	1
Non	2
NSP/NRP	9

QB4:

Maintenant, je vais vous lire deux énoncés en lien avec cette publicité télévisée.

Tout d'abord, trouvez-vous que cette publicité télévisée est...?

LIRE - UNE SEULE MENTION POSSIBLE

=> QBXY

si QB3A=#02,#03

...Très facile à comprendre.....	1
...Facile à comprendre	2
...Difficile à comprendre	3
...Très difficile à comprendre	4
NSP/NRP	9

QB5:

Selon vous, cette publicité télévisée est-elle TRÈS, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT RÉALISTE?

Très réaliste	1
Assez réaliste	2
Peu réaliste	3
Pas du tout réaliste.....	4
NSP/NRP	9

QB10:

Pouvez-vous me dire le ou les slogans qui étaient utilisés dans cette publicité télévisée sur la vitesse au volant?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule	01		
Rouler plus vite augmente le risque d'accident	02		
"La vitesse tue"	03		
"Pensez-y, ralentissez"	04		
"Un accident ça frappe beaucoup de monde"	05		
"On est tous responsables de notre conduite"	06		
Prendre quelques minutes de plus/ Ne pas se presser pour être en vie	07	N	
"Tout peut arriver dans une zone de 50 km/h, ne l'oubliez jamais. Ralentissez"	08		N
"Maintenant vous le savez".....	09	N	
Ça ne vaut pas la peine de risquer sa vie afin de gagner quelques minutes	10	N	
Autres (PRÉCISER)	96	O	
NSP/NRP	99	X	

QBXY:

Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu le slogan "On est tous responsables de notre conduite " ?

- Oui1
- Non2
- Nsp / Nrp9

QB13A:

D'après vous, quelle est l'idée principale qu'on essaie de communiquer par cette publicité télévisée? Y a-t-il autre chose?

NE PAS LIRE - SONDEZ - 3 MENTIONS POSSIBLES

=> QD2
si QB3A=#02,#03

- Rouler plus vite pour gagner du temps c'est ridicule01
- Rouler plus vite pour gagner du temps augmente le risque d'accident..02
- Les zones de 50 km/h sont particulièrement dangereuses03
- Un accident ça frappe beaucoup de monde04
- On est tous responsables de notre conduite05
- Inciter à réduire sa vitesse de conduite06
- Notre comportement/état d'esprit peut nuire à notre conduite.....07
- Mieux planifier ses déplacements08
- Réduire son stress09
- La vitesse au volant est dangereuse.....10
- Qu'on peut tuer quelqu'un si on roule trop vite11
- La vitesse tue12
- Qu'on doit prendre son temps/aller moins vite.....13
- Qu'on peut blesser quelqu'un si on roule trop vite14
- De respecter les limites de vitesse15
- La vitesse fait perdre le contrôle16
- Être prudent sur la route/faire attention sur la route17 N
- Pas d'alcool au volant/ne pas boire et conduire18 N
- Ça ne sert à rien de se presser et de risquer sa vie/vaut mieux arriver en retard et en vie 19 N
- On n'est pas seul sur la route/penser aux autres20 N
- ***D'être attentif sur la route / lorsqu'on conduit21 N
- ***Un accident ça peut arriver à tout le monde / à n'importe qui22 N
- Autre, précisez96 O
- NSP/NRP99 X

QC2A:

écran [modèle 3] ->

QC2E

permutation -> QC2E

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Cette publicité vous a fait réfléchir sur la vitesse au volant

=> QD2
si QB3A=#02,#03

- ... Tout à fait d'accord.....1
- ... Plutôt d'accord2
- ... Plutôt en désaccord3
- ... Tout à fait en désaccord4
- Nsp/nrp9

QC2B:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Suite à cette publicité, vous avez personnellement réduit votre vitesse au volant

=> QD2
si QB3A=#02,#03

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/nrp	9

QC2C:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Suite à cette publicité, vous respectez davantage les limites de vitesse

=> QD2
si QB3A=#02,#03

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/nrp	9

QC2D:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Cette publicité vous a fait réfléchir sur le risque de tuer ou blesser quelqu'un à cause de la vitesse

=> QD2
si QB3A=#02,#03

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/nrp	9

QC2E:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec les énoncés suivants en lien avec cette publicité TÉLÉVISÉE.

...Cette publicité vous a fait prendre conscience que rouler plus vite que la limite permise pour gagner du temps augmente le risque d'avoir un accident et qu'on risque notre vie pour à peine deux minutes

=> QD2
si QB3A=#02,#03

... Tout à fait d'accord.....	1
... Plutôt d'accord	2
... Plutôt en désaccord	3
... Tout à fait en désaccord	4
Nsp/nrp	9

QC4:

Diriez-vous que cette publicité est TRÈS EFFICACE, ASSEZ EFFICACE, PEU ou PAS DU TOUT EFFICACE pour vous sensibiliser aux dangers et aux conséquences de la vitesse au volant?

=> QD2
si QB3A=#02,#03

Très efficace.....	1
Assez efficace.....	2
Peu efficace	3
Pas du tout efficace	4
NSP/NRP	9

QD2:

À votre avis, est-ce que les excès de vitesse sont plus dangereux...?

LIRE - UNE SEULE MENTION POSSIBLE

...En ville dans les zones de 50 KM/H.....	1
...Sur les routes secondaires dans les zones de 90 KM/H.....	2
...Sur les autoroutes (100 KM/H)	3
(NE PAS LIRE) Les trois égaux/pareils.....	5
(NE PAS LIRE) Pas un problème du tout.....	7
NSP/NRP	9

QD3:

À votre avis, l'utilisation du photo-radar sera-t-il un moyen TRÈS efficace, ASSEZ efficace, PEU ou PAS DU TOUT efficace pour réduire la vitesse sur les routes? * (Le photo-radar est un dispositif de caméra jumelé à un radar qui prend automatiquement des photos des licences des véhicules qui roulent à vitesse excessive.)

Très efficace.....	1
Assez efficace.....	2
Peu efficace	3
Pas du tout efficace	4
NSP/NRP	9

QD3B:

Êtes-vous personnellement TRÈS FAVORABLE, PLUTÔT FAVORABLE, PLUTÔT DÉFAVORABLE ou TRÈS DÉFAVORABLE à l'installation de photo-radar sur les routes du Québec?

LIRE	
...Très favorable	1
...Plutôt Favorable	2
...Plutôt défavorable	3
...Très défavorable.....	4
Nsp/Nrp	9

QD4:

Selon vous, la vitesse maximale des VÉHICULES devrait-elle être limitée lors de leur fabrication?

Oui	1	
Non	2	=> QD6
Nsp/Nrp	3	=> QD6

QD5A:

À quelle vitesse devrait-on limiter (barrer) les VÉHICULES lors de la fabrication? VÉRIFIER SI LA RÉPONSE EST EN KM/H ou EN MILLE/H.

CODEZ ICI L'UNITÉ DE RÉPONSE selon KM/H ou MILLE/H		
KM/H	1	
MILLE/H.....	2	
À la limite maximale permise sur les routes	7	=> QD6
Nsp/Nrp	9	=> QD6

QD5B:

CODEZ ICI LA VITESSE en <QD5A>

\$E 50 300	
Nsp/Nrp	999

QD6:

Avez-vous déjà reçu une ou des contraventions pour excès de vitesse au cours des deux dernières années?

=> QE1 si QA1=#1; A UN PERMIS MAIS NE CONDUIT JAMAIS

Oui	1
Non	2
Nsp/Nrp	9

QD7A:

Vous m'avez dit plus tôt rouler plus vite que la vitesse autorisée dans les zones de 50 KM/H ou de 90 KM/H, pourquoi dépassez-vous les limites de vitesse? Y a-t-il une autre raison?

NE PAS LIRE - 2 MENTIONS

=> +1

si NON QA2 >= 60 ET NON QA4 >= 100

Les limites sont pas assez élevées	01	
Pour gagner du temps / tout le temps pressé	02	
J'ai un bon véhicule / je ne sens pas que je vais vite.....	03	
Je suis bon conducteur / j'ai un bon contrôle.....	04	
J'aime la vitesse	05	
Pour suivre la circulation, le trafic	06	
Route dégagée/peu de trafic/pas de piétons/la route est belle.....	07	
Par habitude/par inattention/ne se rend pas compte qu'il/elle dépasse la vitesse permise	08	08
Un certain excès de vitesse est toléré (par les policiers, par la loi)	09	
Dépasse de très peu la vitesse permise (15km/h, 10km/h,...).....	10	
J'ai l'impression de ne pas avancer	11	N
Ce n'est pas dangereux/c'est plus dangereux de ne pas rouler vite	12	N
C'est une vitesse confortable	13	N
Pour dépasser quelqu'un qui roule lentement	14	N
Autre (PRÉCISER)	96	O
Aucune autre.....	97	X
Nie dépasser les limites de vitesse	98	X
Nsp/Nrp	99	X

QD8:

Diriez-vous que vous êtes TOUT À FAIT D'ACCORD, PLUTÔT D'ACCORD, PLUTÔT EN DÉSACCORD ou TOUT À FAIT EN DÉSACCORD avec l'énoncé suivant :

...Rouler plus vite que la limite permise fait gagner du temps

...Tout à fait d'accord.....	1
...Plutôt d'accord	2
...Plutôt en désaccord	3
...Tout à fait en désaccord	4
NSP/NRP	9

QE1:

En moyenne, combien d'heures d'écoute de la télévision faites-vous chaque SEMAINE?

***Arrondir à l'heure près...(Exemple : pour 1h30 inscrire 2 heures)

Bornes: 001 à 150

***ATTENTION! Au total, une semaine compte 168 heures

\$E 1 150

Moins d'une heure 000 |

Ne sait pas/Refus 999 |

QE2:

Quelles sont les TROIS STATIONS de télévision que vous regardez PERSONNELLEMENT LE PLUS SOUVENT?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Radio-Canada (SRC)	01	
TQS	02	
TVA	03	
Télé Québec	04	
RDS (réseau de sport)	05	
Global	06	
CTV	07	
Canal Découverte / Canal D.....	08	
Canal Vie.....	09	
Musique Plus	10	
Much Musique	11	
Vrak TV, Canal famille.....	12	
Télétoon	13	
LCN	14	
RDI.....	15	
TV5	16	
Super Écran	17	
Canal Z	18	
Série Plus.....	19	
Fox	20	
TLC.....	21	
ABC	22	
NBC	23	
CNN.....	24	
CBC	25	
CBS	26	
Historia	27	
CFCF.....	28	
Space	29	
Discovery	30	
Canal Évasion.....	31	
Art TV.....	32	
TSN	33	N
MeteoMedia	34	N
HGTV / Home & Garden television	35	N
Autre (PRÉCISER).....	96	O
Aucun canal en particulier	97	X
Ne sait pas (relancer).....	98	X
Refus	99	X

QE3:

AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, combien de fois environ êtes-vous allé au cinéma?

LIRE AU BESOIN

Jamais	0	
1 à 3 fois.....	1	
4 à 10 fois.....	2	
11 à 20 fois.....	3	
Plus de 20 fois.....	4	
NSP/NRP.....	9	

QE4:

De façon générale, diriez-vous que vous aimez BEAUCOUP, ASSEZ, PEU ou PAS DU TOUT REGARDER les publicités présentées AVANT le film principal ? On parle bien ici des publicités présentées avant le film et non pas des bandes-annonces.

Beaucoup.....	1
Assez.....	2
Peu.....	3
Pas du tout.....	4
Il n'y en a pas / Je ne me souviens pas d'en avoir vu.....	7
ne va jamais au cinéma.....	5
NSP/REFUS.....	9

QE5:

Dans l'ensemble, quel type de publicité attire LE PLUS votre attention ? Est-ce...?

LIRE LES 4 CHOIX (en rotation) - UNE MENTION POSSIBLE

permutation -> 4.....	
...la publicité télévisée ?.....	1
...la publicité radio ?.....	2
...la publicité sur Internet ?.....	3
...la publicité dans les journaux ou les imprimés ?.....	4
(NE PAS LIRE) N'est pas sensible à la publicité.....	7
Ne sait pas/Refus.....	9

QE6A:

Pour quelle(s) raison(s) utilisez-vous un ordinateur à la maison?

NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Courriel.....	01
Messagerie instantanée.....	02
Musique.....	03
Film / vidéo.....	04
Devoir/travail.....	05
Navigation sur Internet (recherche documentaire/écouter la radio sur Internet / écouter des émissions de télévision).....	06
Faire des achats sur Internet (payer des comptes / acheter des disques, livres, etc.).....	07
Télécharger des fichiers sur Internet (film, musique, livre, logiciel, etc.).....	08
Participation à des blogues, des forums, des sites de rencontre, des sites de profils personnels.....	09
Jeux vidéo (sur Internet ou sur l'ordinateur).....	10
Loisir et divertissement (En général).....	11 N
Autre (PRÉCISER).....	96 O
N'a pas d'ordinateur.....	97 X
Ne sait pas / Refus (relancer pour 1 raison).....	99 X

QE6B:

De façon générale lorsque vous naviguez sur Internet, diriez-vous que vous êtes fidèle à des sites ou plutôt que vous avez tendance à en visiter plusieurs, sans vraiment être fidèle à l'un d'eux?

Plutôt fidèle.....	1
Peu fidèle / En visite plusieurs.....	2
Ne navigue pas sur Internet.....	7 => +4
NSP/NRP.....	9

QE6C:

Visitez-vous souvent, à l'occasion ou jamais des sites internet gouvernementaux visant la prévention de la santé ou des problèmes sociaux (ex. port du condom, violence conjugale, drogue, infections transmises sexuellement, sécurité routière, sécurité au travail)?

Souvent	1	=> +2
À l'occasion	2	
Jamais	7	
NSP/NRP	9	

QE6D:

Pourquoi ne visitez-vous pas régulièrement ces sites?
NE PAS LIRE - 3 MENTIONS POSSIBLES

Pas d'intérêt	01		
Pas le temps.....	02		
Ne les connaît pas	03		
Ne me concerne pas	04		
Trop moralisateur	05		
Je visite ces sites au besoin / Je visite ces sites pour des informations spécifiques		06	N
Je n'utilise pas Internet souvent / Je n'utilise pas les ordinateurs souvent	07	N	
J'ai d'autres sources d'informations.....	08	N	
Autre (PRÉCISER).....	96	O	
NSP/NRP.....	99	X	

QE7:

Habituellement, regardez-vous SOUVENT, À L'OCCASION ou JAMAIS les publicités qui apparaissent sur les sites Internet (pop up, bandeau, ou autre type de publicité)?

Souvent	1
À l'occasion	2
Jamais	3
NSP/NRP	9

AGE:**LES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES**

Nous terminons avec quelques questions pour classification, mais avant, je tiens à vous remercier du temps que vous m'avez consacré jusqu'à maintenant, votre collaboration est grandement appréciée.

groupe d'âge appartenez-vous? Est-ce ...? À quel

LIRE	
... 16-19 ans	1
... 20-24 ans	2
... 25-34 ans	3
... 35-44 ans	4
... 45-54 ans	5
... 55-64 ans	6
... ou 65 ans et plus.....	7
Refus	9

SCOL:

Au total, combien d'années d'études avez-vous complétées? Est-ce...?

LIRE	
... 12 ans et moins (secondaire ou moins)	1
... 13 à 15 ans (collégial).....	2
... ou 16 ans et plus (universitaire)	3
Nsp/nrp	9

LANGU:

Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?
(Si deux également, mettre la langue d'entrevue).

Français	1
Anglais.....	2
Autre	3
NSP/NRP.....	9

OCCUP:

Laquelle des activités suivantes décrit le mieux votre situation actuelle?

LIRE	
... Vous travaillez à temps plein (25 heures ou plus par semaine)	01
... Vous travaillez à temps partiel.....	02
... Vous êtes en chômage ou à la recherche d'un emploi	03
... Vous êtes à la maison sans chercher d'emploi	04
... Vous êtes retraité (rentier)	05
... Vous êtes étudiant(e)	06
... Vous êtes en congé de maladie/maternité/invalidité.....	07 N
Autre	96 O
Nsp/nrp	99

REVE:

Dans quelle catégorie se situe le REVENU TOTAL avant impôts de tous les membres de votre foyer, est-ce...? (Toujours mettre la borne dans la catégorie inférieure)

LIRE	
...19,999\$ et moins.....	1
...entre 20,000\$ et 39,000\$.....	2
...entre 40,000\$ et 59,000\$.....	3
...entre 60,000\$ et 79,000\$.....	4
...entre 80,000\$ et 99,000\$.....	5
...100,000\$ et plus	6
(NE PAS LIRE) Nsp/Refus.....	9

SEXE:

Indiquez le sexe du répondant:

Homme	1
Femme	2

INT99:

Fin de l'entrevue: Durée \$T \$D \$H \$Q

LÉGER MARKETING VOUS REMERCIE DE VOTRE PARTICIPATION En terminant l'entrevue ("CO"), l'intervieweur atteste ce qui suit: " Je déclare que cette entrevue a été effectuée avec la personne mentionnée, en conformité avec l'échantillon généré et que toutes les questions exigeant une réponse ont été posées au répondant."

Complété CO D => /FIN